

La rétrospective ou l'artiste « tout entier »
Émergence d'une pratique d'exposition en France (1855-1885)

Thèse présentée à la Faculté des lettres et sciences humaines
Institut d'histoire de l'art et de muséologie, Université de Neuchâtel
et à l'École du Louvre

Pour l'obtention du grade de docteur en histoire de l'art
et du diplôme de troisième cycle de l'École du Louvre

par

Marie-Claire RODRIGUEZ

VOLUME 2 : ANNEXES

Jury de thèse :

Prof. Pascal Griener, Université de Neuchâtel, directeur de thèse
Sylvie Patry, musée d'Orsay, France, directrice de thèse
Prof. Stephen Bann, University of Bristol, Angleterre
Prof. Claire Barbillon, Université de Poitiers / École du Louvre, France
Prof. France Nerlich, Université de Tours / INHA, France

Sommaire

DOSSIER ICONOGRAPHIQUE	7
Vues d'expositions	9
Fig.1. Anonyme, <i>Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres</i> , 1846	11
Fig.2. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Dixième planche (Galerie française, œuvres de M. Ingres) de l'album photographique <i>Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne</i> , 1855	12
Fig.3. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Onzième planche (Galerie française, œuvres de M. Ingres) de l'album photographique <i>Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne</i> , 1855	13
Fig.4. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Treizième planche (Salon carré, France [œuvres de Delacroix]) de l'album photographique <i>Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne</i> , 1855	14
Fig.5. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Quatorzième planche (Galerie française, œuvres de M. Vernet) de l'album photographique <i>Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne</i> , 1855	15
Fig.6. Anonyme, <i>Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens</i> , 1859	16
Fig.7. Anonyme, <i>Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens</i> , 1859	17
Fig.8. Anonyme, <i>Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens</i> , 1859	18
Fig.9. Anonyme, <i>Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens</i> , 1859	19
Fig.10. Ed. Albertini, <i>Exposition des œuvres d'Eugène Delacroix, à la galerie Martinet, boulevard des Italiens, en 1864</i> , 1864	20
Fig.11. Alexandre Ferdinandus, <i>Les abords de l'école des Beaux-Arts durant l'exposition des œuvres de Henry Regnault</i> , 1872	21
Fig.12. Daniel Vierge, <i>La foule encombrant la salle de l'exposition des œuvres de Henry Regnault au Palais des Beaux-Arts</i> , 1872	22
Fig.13. Daniel Vierge, <i>Paris. – Exposición par la venta de los cuadros de M. Regnault</i> , 1872	23
Fig.14. Auguste Trichon, <i>Exposition des œuvres de Barye à l'École des Beaux-Arts – Salle de Melpomène</i> , 1875	24
Fig.15. Auguste Trichon, <i>Le Maréchal-Président de la République et Madame la Maréchale de Mac-Mahon visitant l'exposition des œuvres de Pils, à l'École des Beaux-Arts</i> , 1876	25
Fig.16. P. Kauffmann, <i>Exposition de l'œuvre de Viollet-le-Duc, au musée de Cluny</i> , 1880	26
Fig.17. Eugène Chéron, Quinzième planche de l' <i>Album de l'exposition des œuvres de G. Courbet à l'École des Beaux-Arts</i> , 1882	27
Fig.18. Eugène Chéron, Vingtième planche de l' <i>Album de l'exposition des œuvres de G. Courbet à l'École des Beaux-Arts</i> , 1882	27
Fig.19. Anonyme, <i>L'Exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts</i> , 1884	28
Fig.20. Anatole Godet, Troisième planche de l'album photographique de l'exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts, 1884	29
Fig.21. Anatole Godet, Neuvième planche de l'album photographique de l'exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts, 1884	29
Fig.22. Anonyme, <i>Vue de l'exposition des œuvres d'Eva Gonzalès à La Vie moderne</i> , 1885	30
Fig.23. Frédéric Lix, <i>Exposition de peinture au Cercle de l'Union Artistique</i> , 1872	31

Fig.24. Anonyme, <i>Exposition de la Société des aquarellistes</i> , rue de Sèze [galerie Georges Petit], 1882	32
Portraits	33
Fig.24. Eugène Bellangé (1837-1895)	35
Fig.25. Jules-Antoine Castagnary (1830-1888)	35
Fig.26. Jean Desbrosses (1835-1906)	35
Fig.27. Paul Durand-Ruel (1831-1922)	35
Fig.28. Adolphe d'Eichthal (1805-1895)	36
Fig.29. Jacques Édouard Gatteaux (1788-1881)	36
Fig.30. Adolphe Goupil (1806-1893)	36
Fig.31. Eugène Guillaume (1822-1905)	36
Fig.32. Étienne-François Haro (1827-1897)	37
Fig.33. Delphine Ingres (1808-1887)	37
Fig.34. Eudoxe Marcille (1814-1890)	37
Fig.35. Louis Martinet (1814-1895)	37
Fig.36. Roger Marx (1859-1913)	38
Fig.37. Antonin Proust (1832-1905)	38
Fig.38. Henri Victor Regnault (1810-1878)	38
Fig.39. Edmond du Sommerard (1817-1885)	38
Fig.40. Isidore Justin Séverin Taylor (1789-1879)	39
Fig.41. Auguste Vacquerie (1819-1895)	39
Tableaux, dessins, sculptures, gravures	41
Fig.42. Antoine-Louis Barye, <i>Les Gorges d'Apremont, forêt de Fontainebleau</i>	43
Fig.43. Antoine-Louis-Barye, <i>Biches au repos</i>	43
Fig.44. Hippolyte Bellangé, <i>Les Cuirassiers de Waterloo</i> , 1865	44
Fig.45. François Édouard Bertin, <i>Campagne de Rome</i>	45
Fig.46. Antoine Chintreuil, <i>Le Bosquet aux chevreuils</i>	46
Fig.47. Antoine Chintreuil, <i>L'Espace</i> , vers 1869	46
Fig.48. Jean-Baptiste-Camille Corot, <i>Le Lac</i> , 1861	47
Fig.49. Joseph-Désiré Court, <i>Boissy d'Anglas saluant la tête du député Féraud, journée du 1er prairial an III</i> , entre 1830 et 1833	48
Fig.50. Joseph-Désiré Court, <i>Le Martyre de sainte Agnès sur le forum romain</i> , 1858	48
Fig.51. Gustave Courbet, <i>L'Atelier du peintre. Allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique et morale</i> , entre 1854 et 1855	49
Fig.52. Paul Delaroche, <i>Cromwell et Charles I^{er}</i> , 1831	50
Fig.53. Paul Delaroche, <i>L'Exécution de Lady Jane Grey</i> , 1833	50
Fig.54. Paul Delaroche, <i>Assassinat du duc de Guise</i> , 1834	51
Fig.55. Charles Béranger et Paul Delaroche, <i>Réduction de l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts</i> , 1853	51
Fig.56. Paul Delaroche, <i>La Cenci marchant au supplice (première pensée)</i> , 1851	52
Fig.57. Paul Delaroche, <i>La Cenci marchant au supplice</i> , 1855	52
Fig.58. Paul Delaroche, <i>La Jeune Martyre</i> , 1855	53
Fig.59. Paul Delaroche, <i>Dernier adieu des Girondins, le 31 octobre 1793, à la prison de la Conciergerie</i> , 1856	53
Fig.60. Paul Delaroche, <i>Vendredi saint, ou La Vierge chez les saintes femmes</i> , 1856	54
Fig.61. Paul Delaroche, <i>La Vierge en contemplation devant la couronne d'épines</i> , 1856	54

Fig.62. Paul Delaroche, <i>Le Retour du Golgotha</i> , 1856	55
Fig.63. Paul Delaroche, <i>La Vierge et l'enfant Jésus</i> , 1856	55
Fig.64. Hippolyte Flandrin, <i>Autoportrait</i> , 1840	56
Fig.65. Hippolyte Flandrin, <i>Autoportrait</i> , 1853	56
Fig.66. Hippolyte Flandrin, <i>Autoportrait tardif au cheval</i> , 1860	56
Fig.67. Hippolyte Flandrin, <i>La Résurrection du Christ</i> , 1860	57
Fig.68. Hippolyte Flandrin, <i>Le prophète Ezéchiel</i> , 1860	57
Fig.69. Hippolyte Flandrin, <i>Jonas rendu au jour par le monstre marin</i> , 1860	57
Fig.70. Photographie d'une partie du décor de la nef de l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris	57
Fig.71. Nathaniel Hone, <i>The Conjuror</i> , 1775	58
Fig.72. Jean-Auguste-Dominique Ingres, <i>La Baigneuse, dite Baigneuse Valpinçon</i> , 1808	59
Fig.73. Jean-Auguste-Dominique Ingres, <i>Œdipe explique l'énigme du sphinx</i> , 1808-1827	59
Fig.74. Jean-Auguste-Dominique Ingres, <i>La Source</i> , 1820-1856	59
Fig.75. Isidore Pils, <i>Rouget de Lisle chantant la Marseillaise</i> , 1849	60
Fig.76. Isidore Pils, <i>Passage de l'Alma, 20 septembre 1854</i> , 1857	60
Fig.77. Isidore Pils, <i>Clairon de zouave</i> , 1858	61
Fig.78. Isidore Pils, <i>Tête de jeune arabe coiffé d'une chéchia</i>	61
Fig.79. Henri Regnault, <i>Judith et Holopherne</i> , 1869	62
Fig.80. Horace Vernet, <i>La Barrière de Clichy, défense de Paris, le 30 mars 1814</i> , 1820	63
Fig.81. Horace Vernet, <i>La Bataille de Jemmapes</i> , 1821	63
Fig.82. Louis-Ernest Barrias, <i>Henri Regnault</i> , 1871	64
Fig.83. Jules Cavelier, <i>Buste d'Ary Scheffer</i> , 1859	64
Fig.84. Adolphe Victor Geoffroy-Dechaume, <i>Médaille de Corot</i> , 1874	65
Fig.85. Auguste Lechesne, <i>L'Amour domptant les bêtes féroces</i> , 1858	65
Fig.86. Anonyme, <i>Paul Delaroche</i> , gravure publiée à la mort du peintre dans <i>L'Illustration</i>	66
DOCUMENTS	67
Archives	69
Doc.1. Lettre d'Adolphe Goupil à Paolo Mercuri, Paris, 20 novembre 1856	71
Doc.2. Lettre d'Adolphe d'Eichthal au président-administrateur de l'École des Beaux-Arts [Adolphe Jaÿ], Paris, 29 janvier 1857	73
Doc.3. Liste accompagnant la lettre d'Adolphe Goupil à Horace Vernet, Paris, 7 février 1857	75
Doc.4. Lettre de Félix Duban au président-Administrateur de l'École des Beaux-Arts [Adolphe Jaÿ], Paris, 28 février 1857	76
Doc.5. Prospectus de l'exposition des œuvres de Paul Delaroche à l'École des Beaux-Arts, 1857	78
Doc.6. Original de la circulaire adressée aux collectionneurs, [1859]	79
Doc.7. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, 1859	81
Doc.8. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres de Paul Flandrin, 1865	90
Doc.9. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres de Camille Corot, 1875	104
Doc.10. Liste des dépenses de l'exposition des œuvres de Barye [1875]	113
Doc.11. Carte d'entrée de l'exposition de l'œuvre de Guillaume Régamey au Cercle artistique et littéraire, 1879	114
Doc.12. Carte d'entrée de l'exposition Jean-François Raffaëlli, avenue de l'Opéra, 1884	114

Extraits de catalogues	115
Doc.13. Christian von Mechel et Nicolas de Pigage, <i>La galerie électorale de Düsseldorf ou catalogue raisonné et figuré de ses tableaux...</i> , Bâle, Christian von Mechel, 1778, planche XVIII	117
Doc.14. Frédéric Villot, <i>Notice des tableaux exposés dans les galeries du musée national du Louvre. 1^{re} partie, écoles d'Italie</i> , Paris, Vinchon, 1849, page 8	118
Doc.15. <i>Exposition des œuvres de Paul Delaroche. Explication des tableaux, dessins, aquarelles et gravures exposés au palais des Beaux-Arts, le 21 avril 1857</i> , Paris, Charles de Mourgues frères, 1857, pages 6-7	119
Doc.16. Henri Delaborde, Jules Goddé et Robert J. Bingham, <i>Œuvre de Paul Delaroche reproduit en photographie par Bingham...</i> , Paris, Goupil et C ^{ie} , 1858, page de titre et notice de la planche 77	120
Doc.17. <i>Catalogue des œuvres de Ary Scheffer exposées au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes...</i> , Paris, Impr. de J. Claye, 1859, page de titre	121
Doc.18. <i>Tableaux peints par M. Court exposés au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes...</i> , Paris, Impr. de J. Claye, 1859, page de titre	121
Doc.19. Gravure hors texte du <i>Martyre de sainte Agnès</i> dans le catalogue de l'exposition Court, 1859	122
Doc.20. <i>Catalogue des tableaux, études peintes, dessins et croquis de J.-A.-D. Ingres, exposés dans les galeries du Palais de l'École impériale des Beaux-Arts</i> , Paris, Impr. de Ad. Lainé et J. Havard, 1867, page 5	123
Doc.21. Prud'hon, <i>Date obolum picturae</i> , dessin gravé par Yves et Barret dans <i>Exposition des œuvres de Prud'hon au profit de sa fille, à l'École des Beaux-Arts...</i> , Paris, Impr. de J. Claye, mai 1874, page 5	123
Doc.22. Albert de La Fizelière, Champfleury et Frédéric Henriet, <i>La vie et l'œuvre de Chintreuil</i> , Paris, Cadart, 1874, page 25	124
Doc.23. <i>Exposition de l'œuvre de Corot à l'École nationale des Beaux-Arts...</i> , Paris, Typ. Jules-Juteau et fils, 1875, page de titre et page 2, avec la photographie de Corot par Charles Desavary	125
Doc.24. Photographie de Diaz par Étienne Carjat reproduite dans <i>Association des artistes... Exposition des œuvres de N. Diaz de la Peña à l'École des Beaux-Arts</i> , Paris, Impr. Jules Claye, A. Quantin successeur, 1877, page 2	125
Doc.25. <i>Association des artistes... Exposition des œuvres de Pils à l'École des Beaux-Arts. Catalogue</i> , Paris, Typ. Lahure, 1876, page 9	126
Doc.26. <i>Exposition des œuvres de Gustave Courbet à l'École des Beaux-Arts (mai 1882)</i> , Paris, Impr. Émile Martinet, 1882, page 37	126
Doc.27. Henri Guérard, <i>Eva Gonzalès</i> , 1884, eau-forte d'après le tableau d'Édouard Manet, reproduit dans <i>Salons de la « Vie moderne ». Catalogue des peintures et pastels de Eva Gonzalès...</i> , Le Havre, Impr. de Ch. Delevoye, 1885, page 2	127
Doc.28. <i>Union des femmes peintres & sculpteurs. Catalogue des œuvres de M^{lle} Bashkirtseff</i> , Paris, Librairie d'art, Ludovic Baschet, 1885, pages 17 et 77	128
Liste des rétrospectives posthumes en France entre 1857 et 1885	129

Dossier iconographique

Vues d'expositions



Fig.1. Anonyme, *Exposition de la galerie Bonne-Nouvelle. Vue de la travée où sont exposés les tableaux de M. Ingres*, 1846

Gravure publiée dans : *L'Illustration*, vol. VI, n° 155, 14 février 1846, p. 576.



Fig.2. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Dixième planche (Galerie française, œuvres de M. Ingres) de l'album photographique *Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne*, 1855, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.3. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Onzième planche (Galerie française, œuvres de M. Ingres) de l'album photographique *Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne*, 1855, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.4. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Treizième planche (Salon carré, France [œuvres de Delacroix]) de l'album photographique *Exposition universelle des Beaux-Arts*. MBCCCLV, avenue Montaigne, 1855, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.5. André-Adolphe-Eugène Disdéri, Quatorzième planche (Galerie française, œuvres de M. Vernet) de l'album photographique *Exposition universelle des Beaux-Arts. MBCCCLV, avenue Montaigne*, 1855, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.6. Anonyme, *Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens, 1859*

Tirage moderne conservé à la documentation du musée de la Vie romantique, Paris, et réalisé à partir d'un négatif conservé au Dordrechts Museum



Fig.7. Anonyme, *Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens, 1859*

Tirage moderne conservé à la documentation du musée de la Vie romantique, Paris, et réalisé à partir d'un négatif conservé au Dordrechts Museum



Fig.8. Anonyme, *Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens, 1859*

Tirage moderne conservé à la documentation du musée de la Vie romantique, Paris, et réalisé à partir d'un négatif conservé au Dordrechts Museum



Fig.9. Anonyme, *Vue de l'exposition Ary Scheffer au 26, boulevard des Italiens*, 1859

Tirage moderne conservé à la documentation du musée de la Vie romantique, Paris, et réalisé à partir d'un négatif conservé au Dordrechts Museum



Fig.10. Ed. Albertini, *Exposition des œuvres d'Eugène Delacroix, à la galerie Martinet, boulevard des Italiens, en 1864*, 1864, huile sur toile, 66,5 x 100,5 cm, Paris, musée Carnavalet (inv. P1440)



Fig.11. Alexandre Ferdinandus, *Les abords de l'école des Beaux-Arts durant l'exposition des œuvres de Henry Regnault*, 1872

Gravure publiée dans : *Le Monde illustré*, 16e année, n° 780, 23 mars 1872, p. 180



Fig.12. Daniel Vierge, *La foule encombrant la salle de l'exposition des œuvres de Henry Regnault au Palais des Beaux-Arts*, 1872

Gravure publiée dans : *Le Monde illustré*, 16e année, n° 781, 30 mars 1872, p. 208

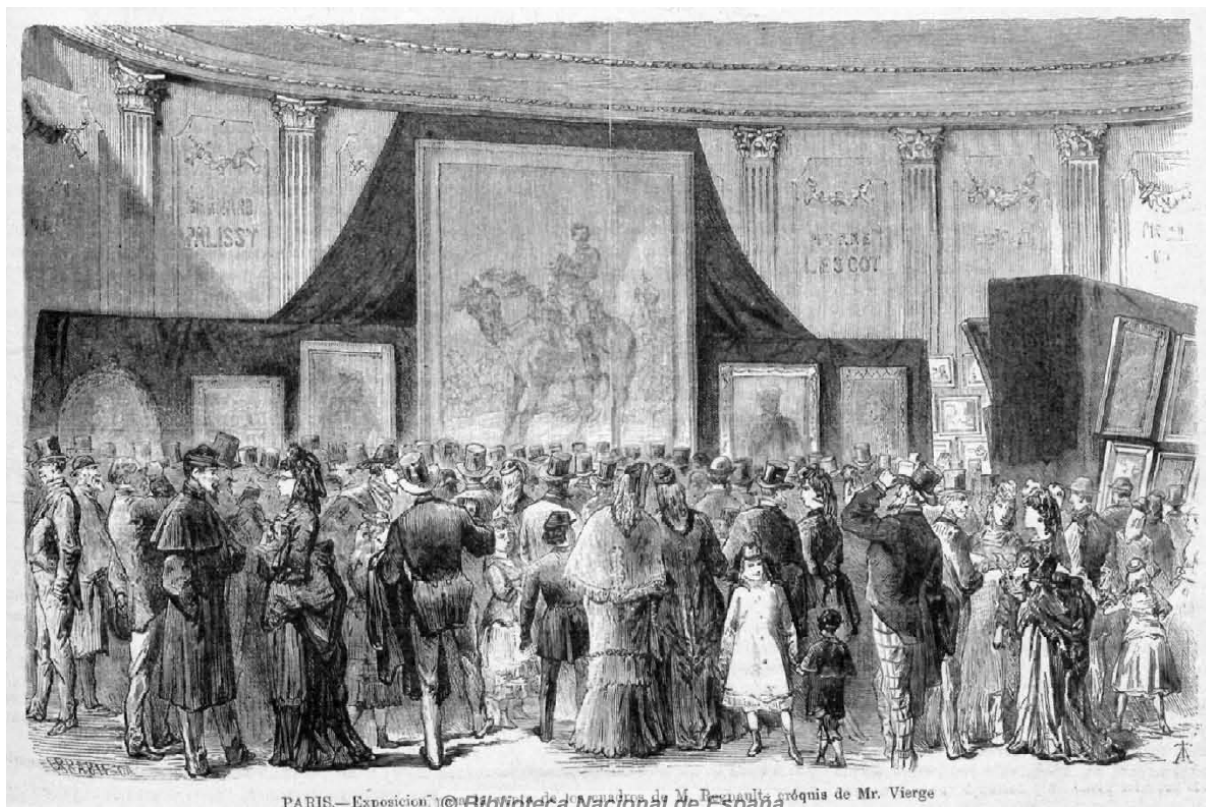


Fig.13. Daniel Vierge, *Paris.* – *Exposición par la venta de los cuadros de M. Regnault, 1872*

Gravure publiée dans : *La Ilustración española y americana*, année XVI, n° XV, 16 avril 1872, p. 229



Fig.14. Auguste Trichon, *Exposition des œuvres de Barye à l'École des Beaux-Arts – Salle de Melpomène*, 1875

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 18^e année, n° 1080, 4 décembre 1875, p. 777



Fig.15. Auguste Trichon, *Le Maréchal-Président de la République et Madame la Maréchale de Mac-Mahon visitant l'exposition des œuvres de Pils, à l'École des Beaux-Arts, 1876*

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 19^e année, n° 1088, 29 janvier 1876, p. 1



PARIS. — EXPOSITION DE L'ŒUVRE DE VIOLLET-LE-DUC, AU MUSÉE DE CLUNY. — Voir page 270.

Fig.16. P. Kauffmann, *Exposition de l'œuvre de Viollet-le-Duc, au musée de Cluny*, 1880

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 23^e année, n° 1310, 1^{er} mai 1880, p. 281



Fig.17. Eugène Chéron, Quinzième planche de l'*Album de l'exposition des œuvres de G. Courbet à l'École des Beaux-Arts*, 1882, 23 planches, Paris, Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet.



Fig.18. Eugène Chéron, Vingtième planche de l'*Album de l'exposition des œuvres de G. Courbet à l'École des Beaux-Arts*, 1882, 23 planches, Paris, Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet.



PARIS. — L'EXPOSITION DES ŒUVRES D'ÉDOUARD MANET À L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS. — Voir page 29.

Fig.19. Anonyme, *L'Exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts*, 1884

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 27^e année, n° 1504, 19 janvier 1884, p. 41



Fig.20. Anatole Godet, Troisième planche de l'album photographique de l'exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts, 1884, 20 planches, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.21. Anatole Godet, Neuvième planche de l'album photographique de l'exposition des œuvres d'Édouard Manet à l'École des Beaux-Arts, 1884, 20 planches, Paris, BnF, département des estampes et de la photographie



Fig.22. Anonyme, *Vue de l'exposition des œuvres d'Eva Gonzalès à La Vie moderne*, 1885
Coll. part.

Publiée dans : Caroline Sainsaulieu et Jacques de Mons, *Eva Gonzalès, 1849-1883. Étude critique et catalogue raisonné*, Paris, La Bibliothèque des arts, 1990, p. 274.

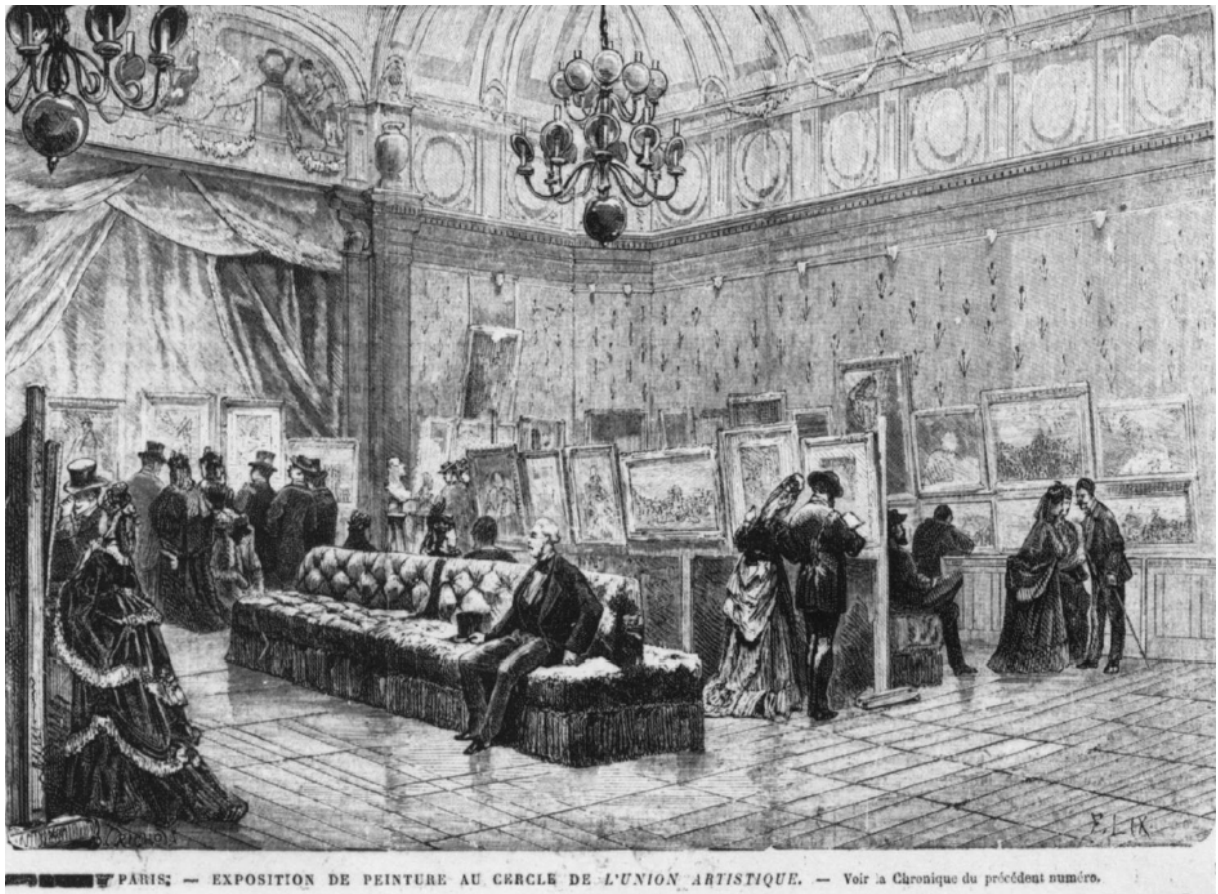


Fig.23. Frédéric Lix, *Exposition de peinture au Cercle de l'Union Artistique*, 1872

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 15^e année, n° 883, 24 février 1872, p. 120



Fig.24. Anonyme, *Exposition de la Société des aquarellistes*, rue de Sèze [galerie Georges Petit], 1882

Gravure publiée dans : *L'Univers illustré*, 25^e année, n° 1406, 4 mars 1882, p. 137

Portraits



Fig.24. Eugène Bellangé (1837-1895)

Photographie d'Étienne Carjat, BnF



Fig.25. Jules-Antoine Castagnary
(1830-1888)

Gravure de Félix Bracquemond, The
New York Public Library

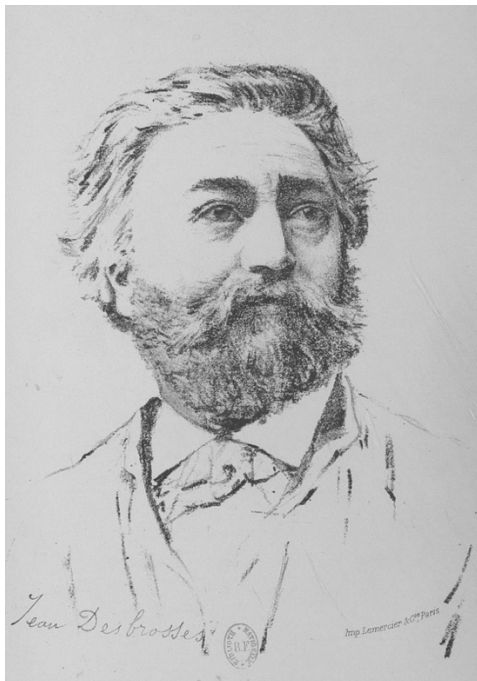


Fig.26. Jean Desbrosses (1835-1906)

Portrait publié dans : Frédéric Henriet, *Jean
Desbrosses*, Paris, A. Lévy, 1881.

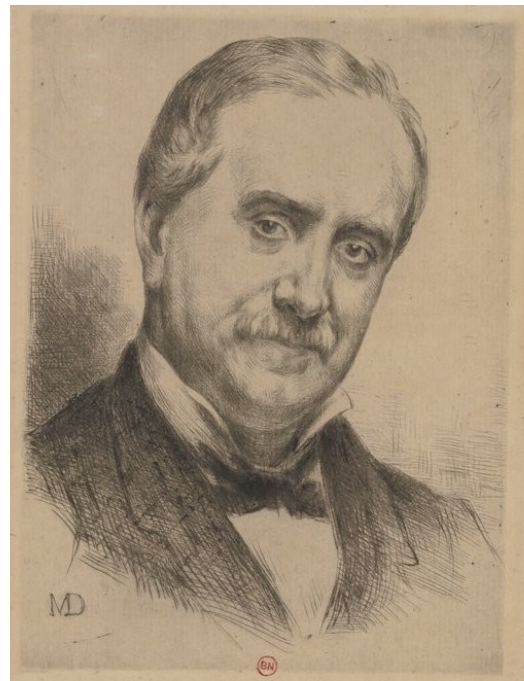


Fig.27. Paul Durand-Ruel (1831-1922)

Gravure de Marcellin Desboutin, 1882, BnF



Fig.28. Adolphe d'Eichthal (1805-1895)

Photographie de Franck



Fig.29. Jacques Édouard Gatteaux
(1788-1881)

Lithographie d'Auguste Lemoine, années
1860



Fig.30. Adolphe Goupil (1806-1893)

De Courcy McIntosh Research Files,
reproduit dans Penot 2017, p. 67



Fig.31. Eugène Guillaume (1822-1905)

Lithographie d'Adolphe Lafosse, 1867,
Compiègne, musée national du château de
Compiègne (C 53.049/462)

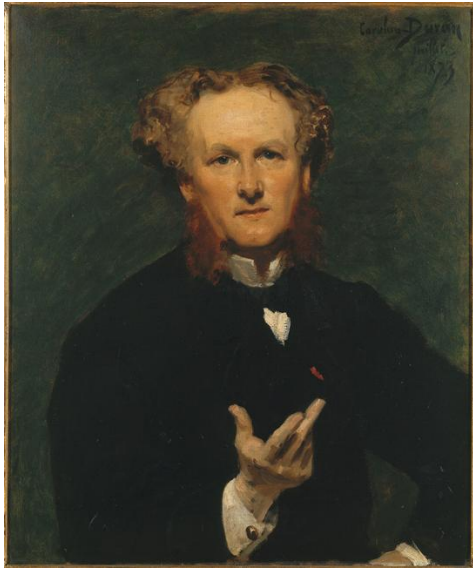


Fig.32. Étienne-François Haro (1827-1897)

Carolus-Duran, *Portrait d'Étienne Haro*, 1873, huile sur toile, 73,5 x 60 cm, Paris, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris (inv. PPP2074)



Fig.33. Delphine Ingres (1808-1887)

Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Portrait de Madame Ingres née Ramel*, 1859, huile sur toile, 65,2 x 53,3 cm, Winterthour, Sammlung Oskar Reinhart « Am Römerholz » (inv. Nr. 1924.6)



Fig.34. Eudoxe Marcille (1814-1890)

Photographie d'Eugène Hallier, 1866, Péronne, musée Alfred Danincourt (inv. 2011.P.8)



Fig.35. Louis Martinet (1814-1895)

Photographie d'Étienne Carjat, BnF



Fig.36. Roger Marx (1859-1913)

Eugène Carrière, *Roger Marx*, 1886, Paris, musée d'Orsay (inv. RF 1978 44)



Fig.37. Antonin Proust (1832-1905)

Édouard Manet, *Antonin Proust*, 1880, 129,5 x 95,9 cm, huile sur toile, Toledo Museum of Art (inv. 1925.108)



Fig.38. Henri Victor Regnault (1810-1878)

Photographie de Louis Robert, Paris, musée d'Orsay (inv. PHO 1984 98 26)

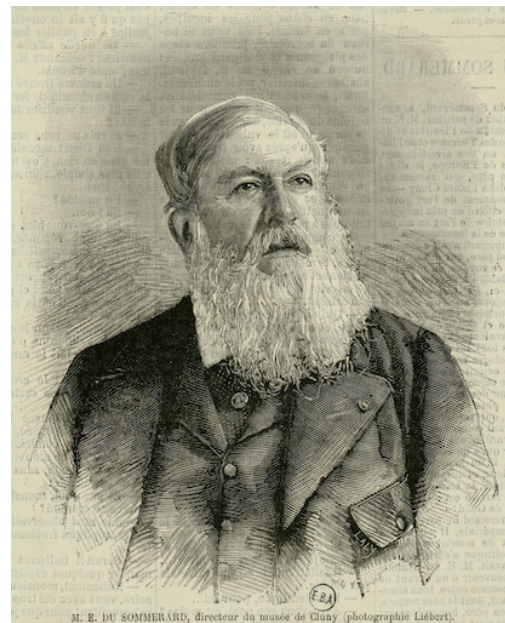


Fig.39. Edmond du Sommerard (1817-1885)

Gravure de Ch. Laly, d'après une photographie d'Alphonse Liébert, École nationale supérieure des Beaux-Arts

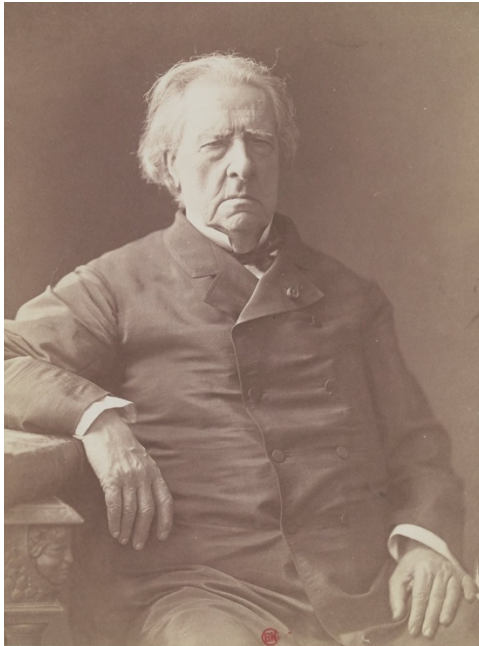


Fig.40. Isidore Justin Séverin Taylor
(1789-1879)

Photographie de Félix Nadar, BnF

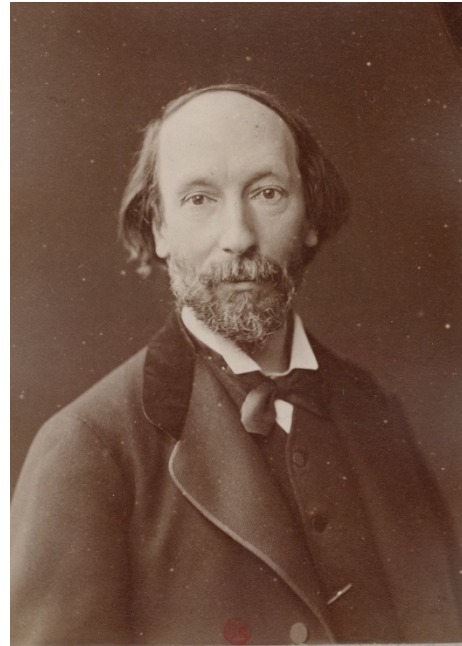


Fig.41. Auguste Vacquerie (1819-1895)

Photographie de l'atelier Nadar, BnF

Tableaux, dessins, sculptures, gravures



Fig.42. Antoine-Louis Barye, *Les Gorges d'Apremont, forêt de Fontainebleau*, huile sur toile, 17 x 30,5 cm, Paris, musée du Louvre (inv. RF 2072)



Fig.43. Antoine-Louis-Barye, *Biches au repos*, huile sur toile, 23 x 32 cm, Fontainebleau, collection Ville de Fontainebleau (inv. 40)



Fig.44. Hippolyte Bellangé, *Les Cuirassiers de Waterloo*, 1865, huile sur toile, 105 x 215 cm, Bordeaux, musée des Beaux-Arts (Bx E 683 ; Bx M 6048), en dépôt à l'École de la Santé navale



Fig.45. François Édouard Bertin, *Campagne de Rome*, fusain et rehauts de blanc, 78 x 64 cm, Paris, musée du Louvre (inv. RF 4245)



Fig.46. Antoine Chintreuil, *Le Bosquet aux chevreuils*, huile sur toile, 52 x 68 cm, Paris, musée d'Orsay (inv. RF 415)



Fig.47. Antoine Chintreuil, *L'Espace*, vers 1869, huile sur toile, 102 x 204 cm, Paris, musée d'Orsay (RF 381), en dépôt au musée Chintreuil, Pont-de-Vaux



Fig.48. Jean-Baptiste-Camille Corot, *Le Lac*, 1861, huile sur toile, 133 x 157,5 cm, New York, The Frick Collection (inv. 1906.1.25)



Fig.49. Joseph-Désiré Court, *Boissy d'Anglas saluant la tête du député Féraud, journée du 1er prairial an III*, entre 1830 et 1833, huile sur toile 492 x 813 cm, Rouen, musée des Beaux-Arts (inv. D 843.1) © Réunion des Musées Métropolitains Rouen Normandie



Fig.50. Joseph-Désiré Court, *Le Martyre de sainte Agnès sur le forum romain*, 1858, huile sur toile, 496 x 812 cm, Rouen, musée des Beaux-Arts (inv. D.1897.1)



Fig.51. Gustave Courbet, *L'Atelier du peintre*. *Allégorie réelle déterminant une phase de sept années de ma vie artistique et morale*, entre 1854 et 1855, huile sur toile, 361 x 598 cm, Paris, musée d'Orsay (inv. RF 2257)



Fig.52. Paul Delaroche, *Cromwell et Charles I^{er}*, 1831, huile sur toile, 230 x 300 cm, Fonds national d'art contemporain, en dépôt au musée des Beaux-Arts de Nîmes (inv. IP 59)



Fig.53. Paul Delaroche, *L'Exécution de Lady Jane Grey*, 1833, huile sur toile, 246 x 297 cm, London, The National Gallery (inv. NG1909)

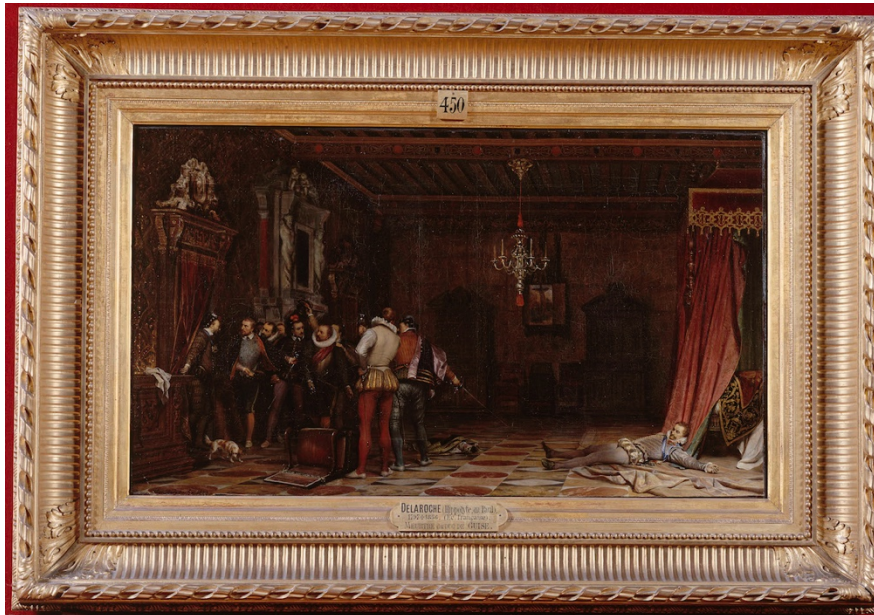


Fig.54. Paul Delaroche, *Assassinat du duc de Guise*, 1834, huile sur toile, 57 x 98 cm, Chantilly, Musée Condé (inv. PE 450)



Fig.55. Charles Béranger et Paul Delaroche, *Réduction de l'Hémicycle de l'École des Beaux-Arts*, 1853, huile sur toile, 41,6 x 257,3 cm, Baltimore, The Walters Art Museum (inv. 37.83)



Fig.56. Paul Delaroche, *La Cenci marchant au supplice (première pensée)*, 1851, dessin au fusain rehaussé de blanc, 25 x 16 cm, non localisé (Robert Jefferson Bingham, 1858, épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, contrecollée sur carton, 11,6 x 7 cm, Paris, musée d'Orsay, inv. PHO 1983 165 159 27)



Fig.57. Paul Delaroche, *La Cenci marchant au supplice*, 1855, huile sur toile, 137 x 171 cm, non localisé (Robert Jefferson Bingham, 1858, épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, contrecollée sur carton, 15,8 x 20,2 cm, Paris, musée d'Orsay, inv. PHO 1983 165 159 14)



Fig.58. Paul Delaroche, *La Jeune Martyre*, 1855, huile sur toile, 171 x 148 cm, Paris, musée du Louvre (inv. R.F. 1038)



Fig.59. Paul Delaroche, *Dernier adieu des Girondins, le 31 octobre 1793, à la prison de la Conciergerie*, 1856, huile sur toile, 58 x 98,5 cm, Paris, musée Carnavalet (inv. P2111)



Fig.60. Paul Delaroche, *Vendredi saint, ou La Vierge chez les saintes femmes*, 1856, huile sur toile, 26 x 51 cm, coll. part. (Robert Jefferson Bingham, 1858, épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, contrecollée sur carton, 8 x 16,5 cm, Paris, musée d'Orsay, inv. PHO 1983 165 159 2)



Fig.61. Paul Delaroche, *La Vierge en contemplation devant la couronne d'épines*, 1856 [inachevé], huile sur toile, 26 x 51 cm, non localisé (Robert Jefferson Bingham, 1858, épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, contrecollée sur carton, 8 x 17 cm, Paris, musée d'Orsay, PHO 1983 165 159 42)



Fig.62. Paul Delaroche, *Le Retour du Golgotha*, 1856 (inachevé), huile sur toile, 27 x 53 cm, Beauvais, musée départemental de l'Oise (inv. 95.22)



Fig.63. Paul Delaroche, *La Vierge et l'enfant Jésus*, 1856, fusain, 130 x 132 cm, non localisé
Robert Jefferson Bingham, 1858, épreuve sur papier albuminé à partir d'un négatif verre, contrecollée sur carton, 14 x 14 cm, Paris, musée d'Orsay, inv. PHO 1983 165 159 49)



Fig.64. Hippolyte Flandrin, *Autoportrait*, 1840, huile sur toile, 46 x 38 cm, coll. part.

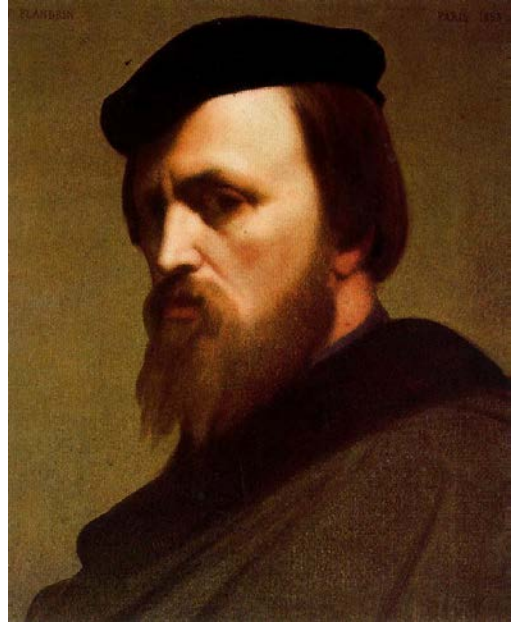


Fig.65. Hippolyte Flandrin, *Autoportrait*, 1853, huile sur toile, 44 x 36 cm, Florence, Galleria degli Uffizi (inv. 1890 n.1961)



Fig.66. Hippolyte Flandrin, *Autoportrait tardif au chevalet*, 1860, huile sur toile, 67 x 54 cm, Lyon, musée des Beaux-Arts (inv. B 1555)



Fig.67. Hippolyte Flandrin, *La Résurrection du Christ*, 1860, huile sur carton, 46 x 57 cm, Paris, musée du Louvre (inv. RF 1995-17)



Fig.68. Hippolyte Flandrin, *Le prophète Ezéchiel*, 1860, huile sur carton, 32,9 x 13,7 cm, Aix-en-Provence, musée Granet (inv. 903.3.21)



Fig.69. Hippolyte Flandrin, *Jonas rendu au jour par le monstre marin*, 1860, huile sur carton, 42 x 55 cm, Lyon, musée des Beaux-Arts (inv. B. 1 556)



Fig.70. Photographie d'une partie du décor de la nef de l'église Saint-Germain-des-Prés, Paris



Fig.71. Nathaniel Hone, *The Conjuror*, 1775, huile sur toile, 145 x 173 cm, Dublin, National Gallery of Ireland (inv. NGL.1790)



De gauche à droite :

Fig.72. Jean-Auguste-Dominique Ingres, *La Baigneuse, dite Baigneuse Valpinçon*, 1808, huile sur toile, 146 x 97 cm, Paris, musée du Louvre (inv. R.F. 259)

Fig.73. Jean-Auguste-Dominique Ingres, *Œdipe explique l'énigme du sphinx*, 1808-1827, huile sur toile, 189 x 144 cm, Paris, musée du Louvre (inv. R.F. 218)

Fig.74. Jean-Auguste-Dominique Ingres, *La Source*, 1820-1856, huile sur toile, 163 x 80 cm, Paris, musée d'Orsay (inv. RF 219)



Fig.75. Isidore Pils, *Rouget de Lisle chantant la Marseillaise*, 1849, huile sur toile, 75 x 92 cm, Paris, musée du Louvre (inv. R.F.391), en dépôt au Musée historique de Strasbourg.



Fig.76. Isidore Pils, *Passage de l'Alma, 20 septembre 1854*, 1857, huile sur toile, 500 x 900 cm, Versailles, musée national des châteaux de Versailles et de Trianon (inv. MV 5014)



Fig.77. Isidore Pils, *Clairon de zouave*, 1858, aquarelle, mine de plomb, 37 x 28,2 cm, Chantilly, musée Condé (PE 512 (2))



Fig.78. Isidore Pils, *Tête de jeune arabe coiffé d'une chéchia*, aquarelle, gouache, mine de plomb, 22 x 17,1 cm, Paris, musée du Louvre (inv. RF 6885)



Fig.79. Henri Regnault, *Judith et Holopherne*, 1869, huile sur toile, 230 x 302 cm, Marseille, musée des Beaux-Arts (inv. BA303)



Fig.80. Horace Vernet, *La Barrière de Clichy, défense de Paris, le 30 mars 1814*, 1820, 98 x 131 cm, Paris, musée du Louvre (inv. R.F. 126)



Fig.81. Horace Vernet, *La Bataille de Jemmapes*, 1821, 177,2 x 288, 3 cm, Londres, The National Gallery (inv. NG2963)



Fig.82. Louis-Ernest Barrias, *Henri Regnault*, 1871, bronze, 54 x 24 x 25 cm, Petit Palais, musée des Beaux-Arts de la Ville de Paris (inv. PPS00833)

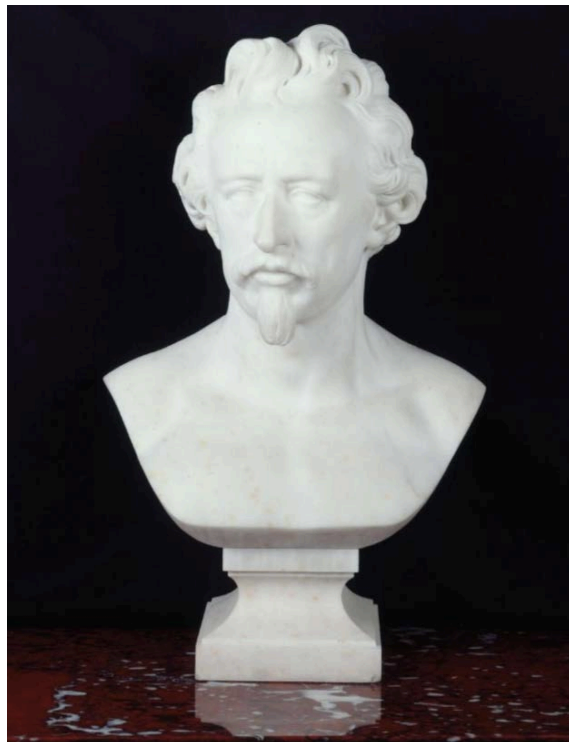


Fig.83. Jules Cavelier, *Buste d'Ary Scheffer*, 1859, marbre, 67 x 40 x 27 cm, Dordrecht, Dordrechts Museum (inv. 227), en dépôt au musée de la Vie romantique, Paris (inv. MVR D 91.17)



Fig.84. Adolphe Victor Geoffroy-Dechaume, *Médaille de Corot*, 1874, bronze doré, bois, diamètre de 9,80 cm, Cleveland, The Cleveland Museum of Art (inv. 1983.157)



Fig.85. Auguste Lechesne, *L'Amour domptant les bêtes féroces*, 1858, béton, détruit en 1880 (gravure publiée dans *Le Monde illustré*, n° 64, 3 juillet 1858, p. 16)



Fig.86. Anonyme, *Paul Delaroche*, gravure publiée à la mort du peintre dans *L'Illustration*, t. XXVIII, n° 717, 22 novembre 1856, p. 324.

Documents

Archives

Doc.1. Lettre d'Adolphe Goupil à Paolo Mercuri, Paris, 20 novembre 1856, Bucarest, archives nationales de Roumanie, fonds Paolo Mercuri, BU-F-00764, n° 30, f. 75

GOUPIL & COMP^{TE}
Éditeurs, Commiss^{aires} Imp^{rim}eurs
Etampes
FRANCAISES & ÉTRANGÈRES,
Boulev^{ard} Montmartre, 19 & rue d'Enghien, 12.
Maisons à Londres, à Berlin & à New York.

Paris, le 20 9^{bre} 1856

Mon cher Monsieur,

Vous avez appris sans aucune doute par les journaux la triste nouvelle que nous venons de faire dans la personne de Mr P. Debarache relatif aux arts, à ses fils et à ses amis dans l'espoir de bien peu de temps et après une maladie de quelques jours seulement.

C'est un grand malheur et pour lui de mourir un malheur irréparable. — Pour moi c'est un vide de tous les instants car ma vie depuis bientôt toute une vie tellement liée à celle de Mr Debarache qu'il m'a semblé, le jour où je l'ai vu mourir, que j'allais cesser mes occupations aux quelles je me consacrais depuis toute une vie de concert avec lui. — C'est ainsi qu'au fur & mesure que nous nous avançons dans la vie l'isolement, le vide se fait autour de nous, sans doute pour nous débarrasser peu à peu de ce monde.

Je ne vous aurais peut-être pas même écrit sans ce malheur si évidemment car j'ai reçu il y a quelques jours la visite d'un de vos amis, (son nom me ne revient pas) qui m'a annoncé que votre gravure arrivait enfin à son achèvement. —

Si vous le permettez, Mon cher Monsieur, et tout en regrettant que la mort n'ait pas permis à Mr Debarache de s'en aller sereinement terminée, je dois vous assurer qu'il avait eu avec un grand plaisir les dernières épreuves tirées et qu'il se doutait amplement de la complète réussite de votre travail.

Je vous donne aujourd'hui vous remercie mon impatience de savoir où vous en êtes. — Il est aujourd'hui de plus

haute importance de publier celles des gravures d'après
M. P. Delaroché qui sont en cours d'exécution.

Je dois aussi vous faire savoir que, sans doute mais
au plus tard, il sera fait une exposition générale de
toutes les œuvres de ce grand artiste et qu'à cette exposition
je compte joindre celles de toutes les gravures terminées
ou non terminées pour que l'on puisse avoir une juste
opinion de ce que les arts doivent à celui qu'ils viennent
de perdre.

Vous m'empêchez donc qu'il ne soit plus haute
importance que votre planche y figure par une épreuve
plus avancée que celle que j'ai confectionnée du dernier
tirage fait à Paris. - ayez donc la bonté de me donner
bientôt de vos nouvelles et si, comme j'ai bien dû le croire,
votre gravure touche à sa fin, envoyez-moi des notes et des
cuvées par la même voie que celle dont vous vous êtes
servi le printemps dernier.

Dans l'attente de votre prochaine réponse je
vous prie d'agréer, Monsieur Mousnier, l'assurance
de ma haute estime et de ma plus affectueuse

A. Goussier

Mousnier Le Professeur Mousnier

Paris.

Doc.2. Lettre d'Adolphe d'Eichthal au président-administrateur de l'École des Beaux-Arts
[Adolphe Jaÿ], Paris, 29 janvier 1857, AN, AJ/52/838

Emy. 900

10. Exposition Française Paris 29 janvier 1857

Monsieur le Président

Quelques uns des collègues de Monsieur Paul Delaroche, plusieurs de ses amis et de ses élèves ont conçu la pensée d'une exposition de ses œuvres.

Le Gouvernement de l'Empereur a bien voulu l'approuver et promettre un concours qui en assure la réalisation.

Mais cette exposition acquerrait un intérêt bien plus grand si elle avait lieu dans l'établissement unique dans le monde, dont la direction vous est confiée, et si les tableaux et les dessins de Monsieur Delaroche pouvaient ainsi être rapprochés de sa plus grande œuvre de celle qui rattache son nom à la célébrité de l'École des Beaux Arts.

Je viens donc vous prier Monsieur, au nom

Monsieur le Président de l'École des Beaux Arts

de ceux qui désirent rendre ce dernier hommage
au peintre et à l'ami, de vouloir bien consulter
Messieurs les Professeurs de l'École sur la
convenance et la possibilité de faire cette exposition
dans une partie de la cour inférieure par la
quelle on accède à la salle de l'Hémicycle.

Si leur décision était favorable, je me
mettrais à votre disposition pour recevoir
vos indications et celles de Monsieur Duban
sur les mesures à prendre.

Je crois que le choix du local aurait
l'approbation de S. E. Monsieur le Ministre
d'Etat.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance
de ma considération la plus distinguée

Ad. d'Épithal

Doc.3. Liste accompagnant la lettre d'Adolphe Goupil à Horace Vernet, Paris, 7 février 1857, AN, AJ/52/838

Tableaux & Dessins envoyés à l'Exposition
à ce jour 7 Février 1857.

Tableaux.	Portraits
Samé d'Arc.	M. Guisot
Saint Vincent de Paul.	" F. Delenot
Card ^e . Richelieu.	" Prince de la Cistone
Card ^e . Mazarin.	" Ph. Delacroix
Côte d'Ange.	" Prince Czartoriski
Lord Stafford.	" Emily Percier
Charles 1 ^{er} .	" Esiers
L ^{re} . Ceille.	" de Remusat
L'Amirauté (réduction, grande)	" Bon Mallet
Le Pile de la Mirandole.	" Schneider
Les Foies d'un mouton.	" Chomel
Le Christ au Jardin des Oliviers (petite coup ^{te}).	" G. Bertrand
Le G ^l . Bonaparte au St Bernard	" de Mortemart
Marié automitte.	
Stabat mater.	
Le Christ au Jardin des Oliviers (gr ^{de} coup ^{te}).	Dessins
Moïse exposé.	Sainte anne
Enseignement du Christ.	M ^{lle} d'Arbuthnot
Une Stationnaire portant son enfant	" Goupil
Une Vierge martyre sous Diocétien	" B. Fleury
La Cécilie.	L'ascension du Christ
Les Girondins	Scène en Egypte
La Vierge chez les saints Femmes	Chaqueques des Portilles
Napoléon dans son Cabinet (1806)	Card ^e de L'Expiation
La Salamuse	Scène de Mort
2 Tableaux inachevés	Lecture de la Bible
Napoléon à St Helène (esquisse)	Du de Guise au siège de M ^{te} Veronique.
Tableaux dont nous espérons l'obtention	
Sam Gray	
Napoléon à Fontainebleau	
La Vierge dans le désert	
L'Expiation	
Du de Guise	
M ^{lle} Madeleine	
Cromwell	
Les Polonais à Rome	

Doc.4. Lettre de Félix Duban au président-Administrateur de l'École des Beaux-Arts [Adolphe Jaÿ], Paris, 28 février 1857, AN, AJ/52/838

Paris, 28 Février 1857

Monsieur le Président,

Dans le but de concilier tous les intérêts qui se rattachent à la question de l'Exposition des œuvres de M. P. Delaroche dans l'enceinte de l'École des Beaux-arts, je me suis occupé de rechercher une nouvelle combinaison que je prends la liberté de soumettre à l'appréciation de MM. les professeurs.

Au nord du Palais, entre l'aile droite et le jardin de l'hôtel de Chimay, existe un terrain spacieux, inoccupé jusqu'à ce jour.

J'ai pensé, tardivement sans doute, qu'au lieu de resserrer la construction projetée entre les quatre murs d'une cour intérieure où le jour ne pénètre qu'imparfaitement, et d'affronter les risques inséparables d'une construction faite dans les plus difficiles conditions, j'ai pensé, dis-je, que ce terrain se prêtait admirablement au but que l'on se propose pour honorer la mémoire de notre illustre confrère et collègue.

On y trouve, en effet, toutes les conditions désirables pour atteindre le résultat, vainement cherché jusqu'ici, séparation complète de l'École, sécurité pour les œuvres exposées, lumière du nord sans le moindre reflet, accès digne par le portique de Gainon, et dimensions plus que suffisantes.

Une seule observation pouvait, je crois, être faite par les personnes qui désirent voir rapprochées les œuvres diverses de M. P. Delaroche. La nécessité de revenir sur ses pas pour admirer la peinture murale de l'hémicycle, et la confusion qui pourrait résulter de ce va-et-vient, devaient peut-être faire regretter, à cet égard, la proposition qui vous a été soumise.

J'ai l'honneur de vous exposer le moyen qui pourrait remédier à cet inconvénient. A l'extrémité de la salle à construire, au point A du plan ci-joint [non retrouvé], l'ouverture d'une fenêtre faciliterait, au moyen d'un escalier de quelques marches, l'accès des salles intérieures, et permettrait de parvenir à l'hémicycle, en passant par la salle de Niobé. Une légère barrière servirait de protection aux moulages, si l'École n'aimait mieux permettre au public la libre circulation de ses galeries et la vue de ses richesses presque complètement ignorées.

L'aspect des lieux démontre mieux que le tracé du plan, l'extrême facilité, la convenance, je dirai presque la dignité de cette circulation.

La sortie de l'amphithéâtre aurait lieu à travers la cour, et toute confusion entre le public payant et celui qui a droit à la vue gratuit de la peinture murale serait ainsi supprimée.

En un mot, le service de l'École deviendrait libre et indépendant, et toute satisfaction serait donnée aux besoins permanents de l'établissement ainsi qu'aux besoins passagers de l'exposition.

Afin de ne pas soumettre à l'assemblée par votre organe, Monsieur le Président, une combinaison qui n'aurait d'autre avantage que d'assurer la sécurité de l'édifice, et dans le but aussi de supprimer les lenteurs qu'entraîneraient les communications entre l'École et les intéressés, je me suis permis de consulter officieusement Messieurs d'Eichthal et Goupil sur les

avantages et les inconvénients qu'aurait à leurs yeux, pour le but qu'ils se proposent, la combinaison que j'ai l'honneur de soumettre à l'assemblée.

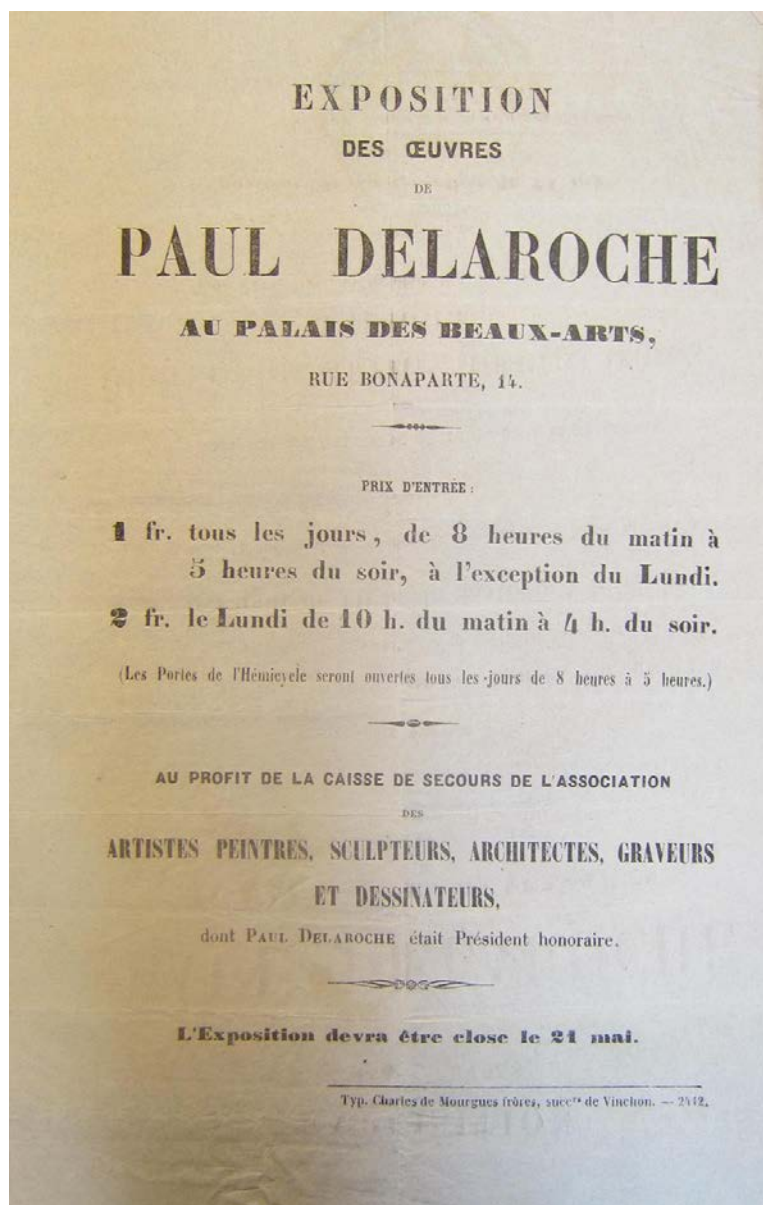
Ces Messieurs venus hier à l'École pour examiner la question sur les lieux ont complètement adopté la disposition que je leur ai expliquée, et la regardent comme tout à fait préférable à celle qu'ils avaient précédemment transmise à l'École.

C'est à l'assemblée qu'il appartient de prononcer sur cette question. Mon devoir est de la lui soumettre, en lui exprimant, si elle me permet cette liberté, les vœux que je fais pour qu'elle obtienne son agrément.

J'y trouverais, en ce qui me touche comme architecte de l'édifice, une responsabilité complètement à couvert, et je verrais avec une grande satisfaction terminé enfin ce rôle pénible et difficile qui m'a exposé à d'injustes suppositions : rôle pénible en effet qui consiste à concilier ce que je dois à la mémoire de votre illustre collègue, mon ami, avec les intérêts de l'édifice qui m'est confié, et sur lesquels je vous devais la vérité que vous m'avez fait l'honneur de me demander.

J'ai l'honneur d'être avec une respectueuse considération,
Monsieur le Président,
Votre très obéissant serviteur
Félix Duban

Doc.5. Prospectus de l'exposition des œuvres de Paul Delaroche à l'École des Beaux-Arts, 1857, AN, AJ/52/838



Doc.6. Original de la circulaire adressée aux collectionneurs, [1859]

Fondation Custodia, dossier « concernant Ary Scheffer », 7745 d

Monsieur,

Ary Scheffer est mort, laissant des œuvres du plus grand mérite qui font l'honneur des plus riches collectionneurs. La Hollande, où il est né, s'appête à honorer sa mémoire par un hommage public, en lui élevant un monument.

Mais la France ou la patrie d'adoption, la véritable patrie de son talent et de sa gloire.

Nous avons pensé qu'elle devait faire pour ses œuvres ce qu'elle a déjà fait pour celles de Paul Delaroche, c'est-à-dire, les montrer réunies dans une même Exposition : à cet effet, nous nous adressons à vous, Monsieur, pour vous prier de vouloir bien consentir à confier les tableaux de ce maître que vous possédez.

Les mesures nécessaires ont été prises pour que les garanties soient données contre tout

les risques possibles. Nous devons ajouter
que le produit de cette exposition ne profitera à
aucun intérêt particulier, et sera versé dans la
caisse de l'Association des artistes dont Cluy Schiffeu
était membre.

Ainsi, Monsieur, en consentant à cet acte
d'obligeance, vous contribuerez, à la fois, à honorer
la mémoire d'un grand artiste et à faire une
bonne action.

Veillez agréer, Monsieur, l'expression
de nos sentiments distingués.

Esford / J. de Morry
J. Agues / M^{rs} Maizon
Glabert / Eydelauroix
S. Terrot / Hertford
Louis Vallant
Jules Carlier / Henriquel

Doc.7. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, 1859

Volume 6 (18 juillet 1856-19 juin 1861). Archives de la Fondation Taylor, Paris.

681^e Séance du vendredi 18 juin 1858 (présidence d'Adolphe Moreau)

M. Vallou de Villeneuve annonce la mort de M. Ary Scheffer.

M. Adolphe Moreau, après avoir exprimé les regrets éprouvés dans le comité comme dans les arts par cette grande perte, pense que le comité pourrait, plus tard, faire une exposition des œuvres de M. Ary Scheffer et M. Auguste Böhm se joint à cette proposition de M. Moreau, que le comité témoigne accueillir pour être mise à exécution quand le moment sera venu.

M. Caut demande que le comité fasse une visite à M. Henry Scheffer pour lui témoigner la part qu'il a prise à la mort de cet artiste éminent.

M. le Président propose qu'une commission soit nommée pour représenter le comité dans cette démarche de convenance et de confraternité. Sont nommés pour composer cette commission MM. Caut, Jules André, Ozanne. Ces Messieurs sont priés de dire qu'ils se présentent en l'absence de M. le Président Fondateur en ce moment en voyage pour les associations ; d'exprimer que le Comité regrette de n'avoir pas été prévenu à temps pour pouvoir assister aux obsèques de l'honorable artiste et confrère. [p. 200]

682^e Séance du vendredi 25 juin 1858 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Lefebvre a la parole et rend compte de la réception parfaite reçue de M. Henry Scheffer lors de la visite, qu'au nom du comité, lui a faite la commission. [p. 202]

683^e Séance du vendredi 2 Juillet 1858 (présidence d'Adolphe Moreau)

M. le Président Adolphe Moreau rend compte de ce qui a été fait à la réunion de la commission des expositions, de mardi dernier. La question objet de la réunion a été étudiée. La commission a posé quelques bases dont le comité sera informé plus tard. A l'égard de l'exposition des œuvres de M. Ary Scheffer, M. Marjolin est dans les meilleures dispositions en faveur de notre association, mais jusqu'à ce que l'affaire soit arrêtée en principe, M. Moreau croit prudent de tenir entièrement secrètes les intentions du comité à ce sujet et pense qu'il faut [absolument éviter] d'en laisser échapper un seul mot au dehors.

Enfin, d'après ce qui a été posé avec M. Marjolin, on pourrait espérer d'organiser l'exposition vers le mois d'octobre. M. Auguste Böhm donne avis au Président de la commission qu'au moment où M. Böhm se trouvait chez M. Henry Scheffer, un éditeur (M. Gache) est venu faire une proposition semblable à celle présentée par le comité. [p. 206]

688^e Séance du vendredi 8 octobre 1858 (présidence du baron Taylor)

M. Martinet croit devoir rappeler au comité l'exposition Ary Scheffer. M. Lefebvre répond que la famille s'est entendue à ce sujet avec M. Adolphe Moreau et M. le Président ajoute qu'il écrira à M. Moreau pour lui rappeler cette affaire. [p. 217]

690^e Séance du vendredi 11 octobre 1858 (présidence du baron Taylor)

M. Martinet rappelle de nouveau de quelle importance il est de s'occuper de l'exposition Ary Scheffer. M. Desjardins et M. Tessier sont de cet avis. M. Charles Rochet répond que la commission en tête de laquelle se trouvaient MM. Adolphe Moreau et Charles Lefebvre, a fait absolument tout ce qui était possible puisqu'elle a reçu la promesse formelle de M. Marjolin, promesse sur laquelle il était naturel de s'en reposer. Sur la proposition du Président le Comité vote l'adjonction de MM. Desjardins et Martinet à la commission. [p. 221]

691^e séance du vendredi 29 octobre 1858 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Lefebvre donne lecture d'une lettre de M. Adolphe Moreau qui ne pourra revenir à Paris avant le 4 novembre. Il a été convenu qu'on s'occupera de l'exposition projetée, marque M. Moreau, que vers le 15 ou le 20 novembre. Et cela ajoute, M. Lefebvre, d'accordance avec M. Marjolin sur la promesse duquel on croit pouvoir s'en reposer. M. Lefebvre, toutefois, lui a écrit pour lui demander un rendez-vous et lui parler de l'affaire sans donner à l'entretien un caractère officiel. – Sur la proposition de M. de Fontenay, il est convenu que jusqu'au retour de M. Moreau, le [comité] s'en remet à la commission nommée pour cette affaire. [p. 222]

696^e séance du vendredi 3 décembre 1858 (présidence de Charles Lefebvre, puis du baron Taylor)

Exposition Ary Scheffer. Sur la demande de M. Dauzats et d'autres membres, appuyée par M. le Président, M. Adolphe Moreau donne une nouvelle lecture du rapport précédé d'un préambule. Ce rapport reçoit les applaudissements unanimes du comité.

M. le Président oppose à la conclusion par laquelle la commission juge sa mission terminée que ce n'est pas seulement dans le but de préparer l'exposition qu'elle a été créée, mais bien pour la continuer jusqu'au bout.

M. Dauzats ajoute qu'après tout ce qu'a fait la commission pour assurer l'opération, se retirer, de sa part, serait la rendre impossible. M. Moreau répond qu'il s'agit maintenant d'une question de principe... M. Moreau lit ensuite un projet d'approbation donnée par le comité à tous les actes accomplis par la commission. M. le Président pense cette approbation superflue puisque le comité n'aurait jamais l'idée de désavouer ses mandataires. Il ajoute : ce que veut le comité, c'est de s'éclairer sur les meilleurs moyens pratiques, et M. le Président engage les membres du comité à régler la discussion. Avant de l'entamer le comité, sur la proposition de son Président vote des remerciements unanimes aux commissaires.

Après avoir entendu M. Dauzats conseillant pour éviter la dépense considérable qu'entraînerait la construction d'un local, de faire l'exposition dans les ateliers mêmes d'Ary Scheffer ; les observations faites pour ou contre cette combinaison ; celles de M. Desjardins, de M. le Président ; après avoir entendu M. Breulier, M. Louis Rochet, M. Cibot, M. de Fontenay, le comité reconnaît que les deux hypothèses proposées sont excellentes et accepte la proposition de son Président de nommer une nouvelle commission se composant des 4 membres auteurs du rapport, plus de trois nouveaux membres qui seront désignés par le scrutin ; enfin que la nouvelle commission après avoir étudié la question sous différents aspects et cherché le moyen de concilier autant que possible les intérêts de l'association avec le désir de la famille du grand

artiste que l'exposition soit digne de son nom, de faire un rapport au comité sur les moyens d'exécution.

Un vote unanime du comité nomme membres de la nouvelle commission MM. Adolphe Moreau – J. Desjardins – Charles Lefebvre – Martinet.

Le dépouillement du scrutin pour les 3 membres a [*sic*] nommer désigne :

M. de Fontenay par 33 voix

M. A Breulier par 28 voix

M. Picot par 19 voix

Enfin le comité vote qu'il désirait et désire encore l'exposition.

Lundi 6 courant réunion de la commission à 4 heures au siège du comité. [p. 232-233]

697^e séance du vendredi 10 décembre 1858 (Présidence du baron Taylor)

Exposition Ary Scheffer. M. Breulier donne lecture du rapport de la commission examinant dans quelles conditions le comité peut accomplir l'exposition tout en restant dans la stricte exécution des statuts. Ce rapport jugé fort sage et approuvé par le comité et son Président, conclut en posant les deux propositions suivantes :

1^{re} proposition – Pas d'exposition sous la responsabilité pécuniaire de l'association.

2^e proposition – Continuation d'efforts pour arriver à la réalisation de l'exposition, sans responsabilité pécuniaire de l'association ni du comité.

La conclusion du rapport est acceptée par un vote du comité.

Après avoir entendu M. Louis Rochet demandant l'insertion au registre des procès-verbaux des rapports présentés par chacune des deux commissions, M. Charles Rochet, s'y opposant par des considérations qu'il expose, M. le Président met aux voix cette insertion, et elle est votée à la majorité. [p. 234]

Rapport. Commission spéciale de l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer. Séance du lundi 7 décembre 1858 (présidence de Picot)

Membres présents MM. Adolphe Moreau, Alexis de Fontenay, Ch. Lefebvre, Martinet, J. Desjardins, A. Breulier.

Rapport au comité (séance du vendredi 10 décembre 1858)

M. Breulier, rapporteur, s'exprime ainsi :

Messieurs, La commission spéciale à laquelle vous avez dans votre dernière séance, adjoint trois nouveaux membres, commission chargée d'examiner toutes les questions relatives au projet d'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, a voulu répondre autant qu'il était possible, à l'impatience bien naturelle du comité. La commission s'est réunie dès lundi dernier et, sans pouvoir encore aujourd'hui vous apporter une solution définitive sur tous les points, elle s'empresse de vous faire dès à présent, une première communication qui puisse vous mettre à même d'examiner à votre tour et de trancher sans plus de retard les questions premières et fondamentales que soulève le projet sus énoncé et qui ont plus vivement agité le comité dans les dernières séances.

La commission a repris à nouveau lundi dernier et à fond toutes ces questions et la première qui s'est présenté [*sic*] à son esprit et qu'il était impossible d'éluder, a été celle de

savoir si notre association et son comité avaient le droit de s'occuper directement et par eux-mêmes de l'opération d'exposition dont il s'agit.

Après un examen approfondi de la lettre et de l'esprit de nos statuts, en présence notamment des [paragraphe] 1^{er}, 3, 4, 5 et 6 de de l'article 11, lesquels stipulent le placement pour ainsi dire immédiat de toutes les recettes de la société en rentes sur l'État et proscrivent d'une manière absolue l'aliénation du capital formé, la commission a pensé, malgré la puissance des arguments contraires qu'on peut tirer de quelques précédents heureux, que l'association ne pouvait régulièrement et sans excéder d'une manière trop évidente les limites posées par ses statuts, se charger sans sa responsabilité directe et pécuniaire d'une entreprise aussi complexe et aussi importante que celle d'une exposition publique des œuvres d'Ary Scheffer.

La commission, tout en ayant la plus ferme espérance que l'exposition des œuvres de ce grand artiste sera fructueuse, a été obligée de reconnaître qu'une semblable opération a cependant un caractère aléatoire et qu'elle n'est pas absolument à l'abri de chances mauvaises et d'accidents imprévus. Dès lors, notre commission a dû se préoccuper des conséquences que pourrait avoir une perte, à la rigueur, possible. Il lui a semblé que, d'une part, il était légalement impossible de la faire supporter par un établissement de la nature du nôtre et de recourir pour combler le déficit qui pourrait se présenter à une aliénation partielle du capital placé en rentes sur l'État. Il lui a paru, d'un autre côté, tout aussi impraticable de laisser ce déficit soit à la charge personnelle des membres composant la portion du comité qui, par dévouement aurait pris plus spécialement part à la conception et à l'administration de cette entreprise, soit à la charge de l'ensemble du comité.

Cependant, si votre commission toute entière s'est rangée à cette opinion que l'association ne pouvait assumer sur elle la responsabilité matérielle et financière de l'entreprise en question, cette commission avec la même unanimité, a pensé qu'une exposition des œuvres d'Ary Scheffer était éminemment désirable, qu'il n'était pas interdit à notre société de chercher à fomenter la réalisation et d'y coopérer activement en y engageant, toujours avec prudence, mais sans hésitation, sa responsabilité morale ; il y va tous à la fois, selon vos commissaires, et de l'honneur des arts et de l'honneur de notre association. Il ne faut pas qu'elle puisse être taxée d'impuissance absolue dans de semblables circonstances. Il est souhaitable, au contraire, qu'elle prouve une fois de plus ce que peuvent son influence morale et le dévouement personnel des membres de son comité.

En conséquence, votre commission a persisté à chercher des voies et moyens de réalisation d'une exposition des œuvres d'Ary Scheffer, faite dans des conditions larges et honorables, tout en dégageant l'association elle-même de toute responsabilité pécuniaire.

Immédiatement et tout en vous demandant quant à présent l'autorisation, dans l'intérêt même de la négociation projetée, de garder un silence momentanée sur les noms et sur les détails, nous pouvons vous dire en résumé, que votre commission croit avoir trouvé un moyen pratique de nature à satisfaire à toutes ces conditions qui ne laisserait pour notre association que des chances de participation aux bénéfices éventuels de l'opération désirée, en lui laissant tout l'honneur de l'initiative de cette opération.

La conclusion proposée à votre examen et à vos délibérations par la commission sont donc les suivantes :

La commission est d'avis que

1° L'exposition des œuvres d'Ary Scheffer devra avoir lieu mais non sous la responsabilité pécuniaire de l'Association des artistes peintres sculpteurs architectes graveurs et dessinateurs ni de son comité ;

2° Le comité, considérant en effet comme éminemment désirable que l'exposition des œuvres du grand artiste soit réalisée prochainement dans des conditions honorables déciderait, que la commission spéciale déjà nommée à ce sujet, ou toute autre, continuera de chercher un moyen de réalisation qui, tout en permettant à l'association et aux membres de son comité de prendre une part active à l'exposition et aux bénéfices qu'elle pourra produire, exonère l'association et le comité de toute responsabilité matérielle et pécuniaire.

En cas d'adoption de la seconde solution, votre commission, si elle est maintenue, poursuivra sans aucun retard l'étude et la préparation du plan dont elle vous a sommairement entretenus et s'efforcera d'être en mesure de vous en proposer l'adoption dans la prochaine séance. Dans le cas au contraire où l'une ou l'autre de ces conclusions seraient repoussées l'existence de la commission étant désormais sans objet, vos commissaires considèreraient leur mission comme terminée et prieraient le comité d'agréer la résignation de leurs fonctions.

1^{re} Proposition – Pas d'exposition sous la responsabilité pécuniaire de l'association

2^e Proposition – Continuation d'efforts pour arriver à la réalisation de l'exposition sans responsabilité pécuniaire de l'association ni du comité. [p. 235-236]

698^e séance du vendredi 17 décembre 1858 (présidence du baron Taylor)

Exposition Ary Scheffer. – M. le Président rend compte au comité que la commission s'est réunie lundi dernier, qu'elle lui a rendu compte de ses opérations desquelles il résulte que la commission est de l'opinion qu'elle a trouvé une solution satisfaisante et entièrement conforme aux désirs comme au dernier vote du comité. Le projet adopté, d'après la commission, exonère complètement aussi bien l'association que le comité et son Président de toute responsabilité matérielle et pécuniaire, ne laissant que des chances de bénéfices.

Mais dans l'intérêt de l'affaire, dit M. Taylor, un vote de confiance est nécessaire à votre Président pour la régularisation, la conduite et le règlement de l'opération. Ce vote, que je mets aux voix, serait ainsi conçu :

« Par les motifs ci-dessus énoncés, le comité,
« Vu les rapports à lui faits : donne à M. le Baron Taylor, Président Fondateur, les pouvoirs les plus étendus pour arrêter, conduire et terminer, aux conditions qui lui
« paraîtront convenables, l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, ratifiant d'avance
« tout ce qui serait fait à cet égard par M. le Président. »

Le comité adopte à l'unanimité de 33 voix moins 2 membres qui ne votent pas sur 35 membres présents, les pouvoirs qui lui sont demandés. [p. 238]

716^e séance du vendredi 6 mai 1859 (présidence du baron Taylor)

Communication de M. Petit annonçant au comité l'ouverture de l'exposition Ary Scheffer se fera mardi 10. Le lundi 9 est consacré aux invitations particulières de convenances. Les détails de cette exposition seront mis à la suite du procès-verbal de ce jour, le comité adresse des remerciements à la commission. [p. 279]

Paris 6 mai 1859

Monsieur le Baron Taylor, Président de l'Association des artistes, peintres, sculpteurs, architectes, dessinateurs

M. le Président,

Je suis heureux de pouvoir vous annoncer que l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, sera enfin prête et ouverte au public, mardi prochain 10 mai à 9 heures. J'ai été assez heureux pour obtenir presque toutes ses œuvres importantes et quelques beaux portraits ; en sont, 97 peintures et 3 sculptures ; j'espère que cette réunion de véritables chefs-d'œuvre grandira encore s'il est possible son immense réputation.

Le lundi veille de l'ouverture sera réservé pour une exposition tout à fait intime et particulière, que je serais bien heureux M. le Président de vous voir honorer de votre présence ainsi que Messieurs les membres du comité.

Je joins à cet effet plusieurs lettres d'invitation avec mes excuses de ne pas les leur donner nominativement, mais je craindrais de ne pas arriver à temps, pour votre réunion d'aujourd'hui.

La commission m'a offert deux de ses membres pour faire chaque jour les honneurs et la surveillance de l'exposition ; j'ai accepté avec plaisir et viens vous prier de leur rappeler leurs promesses.

J'ai trouvé parmi nos premiers amateurs et nos premiers artistes un puissant patronage et la lettre dont je joins ici une copie a contribué à aplanir bien des difficultés.

Veillez, M. le Président, recevoir l'assurance de la considération distinguée de votre respectueux serviteur

Fr. Petit [p. 281]

[Texte de la circulaire copié p. 281-282 ; voir annexe précédente]

717^e séance du vendredi 13 mai 1859 (présidence du baron Taylor)

M. Coupery transmet le désir de M. Henry Scheffer de faire partie du comité.

On augmente la liste des membres de service pour l'exposition Ary-Scheffer. [p. 283]

721^e séance du 17 juin 1859 (présidence du baron Taylor)

M. Bolle Lasalle remet une note sur l'exposition de Ary Scheffer qui a produit depuis l'ouverture jusqu'à ce moment plus de 45,000 francs.

M. le Président rappelle que nous sommes les inventeurs des expositions payantes et des grandes loteries d'objets d'arts. L'administration des Beaux-Arts, qui a adopté [le] système, semblait le reconnaître autrefois en versant dans notre caisse après chaque exposition une somme prélevée sur le droit d'entrée. Cependant, au précédent Salon, le comité n'a rien reçu. M. le Président engage le comité à faire une nouvelle demande cette année, dans l'espoir que M. le Directeur des Musées n'oubliera pas ce qui avait toujours été accordé. [p. 301]

722^e séance du vendredi 24 Juin 1859 (présidence de Charles Lefebvre, puis du baron Taylor)

D'après une note remise au Président, la somme produite par l'exposition Scheffer est actuellement de 48,925 francs. [p. 303]

M. le Président présente M. Henry Scheffer nouvellement élu & lui exprime au nom du comité combien ses collègues sont heureux de compter parmi eux un artiste aussi distingué. [p. 304]

723^e séance du vendredi 1^{er} Juillet 1859 (présidence de Charles Lefebvre)

L'exposition Scheffer a atteint cette semaine, depuis l'ouverture, la somme de 52,025 francs 50 centimes.

Vu la difficulté de trouver deux membres pouvant disposer leur temps pour le service de l'exposition Scheffer, M. Vallou croit qu'une seule personne suffirait pour ce service. D'ailleurs, ajoute-t-il, la présence des membres du comité n'est vraiment nécessaire que le matin pour la distribution des cartes, et le soir pour le contrôle de la journée. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. [p. 307]

M. Martinet entretient le comité de la visite de l'Impératrice à l'exposition Scheffer, le samedi 2 juillet. Le Président Fondateur n'ayant pu être averti, MM. Martinet et Francis Petit ont reçu S. M. qui a manifesté sa satisfaction pour l'hommage rendu au grand artiste, et le but philanthropique de cette belle exposition. [p. 308]

729^e Séance du vendredi 21 Octobre 1859 (présidence du baron Taylor)

Lecture d'une lettre de M. Francis Petit sur l'Exposition des œuvres d'Ary-Scheffer... Voici cette lettre qui donne le détail des recettes ainsi que la répartition des dépenses, et montre combien l'avenir des expositions peut être profitable à l'association, dirigées par des mains habiles et par une pensée généreuse.

Paris, le 20 Octobre 1859.

Monsieur le Baron Taylor, Président de l'Association des artistes.

Je puis enfin aujourd'hui vous envoyer le résumé des comptes de l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, dont vous m'aviez confié l'entière exécution.

Les recettes sont :	Entrées au contrôle	59 749 f
	16,135 livrets vendus	8 067,50
	Produits du vestiaire	656,90
	Total des recettes	68 473,40

Les dépenses se répartissent ainsi :

Le loyer	3 205,70	
Location de la salle et divers frais d'installation	16 948,60	
Les assurances des tableaux et de la salle	14 764,75	
Catalogues, affiches, imprimés, affichage etc.	4 181	49 584,30
Assistance publique	800	
Employés, pompiers, gardes de Paris, sergents de ville	5 201,65	
Ports, aller et retour de tableaux	1 783,80	
Réclame aux journaux	1 260	
Dépenses diverses	1 438,80	
	Bénéfice net	18 889,10

Lorsque j'ai entrepris cette exposition vous avez bien voulu, au nom de la commission, m'offrir le partage par moitié du bénéfice qu'il en résultait comme compensation du risque que j'avais à courir, puisque la perte, s'il y en avait une, me regardait seul. Cette moitié serait donc de 9,444 francs 55 centimes.

Dans mon empressement et avec le désir que j'avais de vous remettre une somme aussi forte que possible, j'ai versé 10,000 f entre les mains de votre trésorier, par avance et avant la conclusion de mes comptes ; c'est donc 555 francs 45 que j'ai à vous redemander.

Mais permettez-moi, Monsieur le Président, de l'offrir à votre caisse de secours au bien de laquelle je serai toujours heureux de participer.

Veillez, Monsieur le Président, recevoir tous mes remerciements pour l'honneur que vous m'avez fait de me choisir dans cette circonstance si grosse d'intérêt, et veuillez, je vous prie accepter l'assurance de la considération respectueuse de votre serviteur
Signé Francis Petit.

La lecture de cette lettre a soulevé de chaleureux applaudissements pour le résultat si satisfaisant obtenu par M. Francis Petit, et le comité décide qu'une lettre de remerciements lui sera présentée par le Président Fondateur et une commission à laquelle s'adjoindront tous les membres qui voudront en faire partie. En attendant, M. Martinet qui, lui aussi a droit à la reconnaissance du comité pour la part qu'il a prise à tout ce qui s'est fait pour la réussite de cette excellente affaire, veut bien faire part à M. Petit de la vive satisfaction dont le comité vient de le rendre témoin.

M. Lasalle demande si la somme de 555 francs revenant à M. Petit sur le produit de l'exposition Scheffer et abandonnée par lui à la société doit être portée à son compte.

Il est répondu que M. Petit faisant don de cette somme, elle doit nécessairement être portée à son compte. [p. 319-321]

730^e séance du 28 octobre 1859 (présidence de Charles Lefebvre)

M. Ch. Lefebvre lit son projet de lettre de remerciements à M. Francis Petit. Il est accepté, et la lettre, signée par tous les membres présents, lui sera remise par M. Martinet. M. Lefebvre pense qu'une lettre de remerciement adressée également à la famille Marjolin serait un acte de reconnaissance dont le comité ne peut se dispenser, et propose d'en apporter le projet vendredi prochain. Cette proposition est acceptée à l'unanimité. [p. 323]

À M. Francis Petit, Paris, le 28 octobre 1859

Monsieur

Lorsque des hommes se réunissent pour faire le bien et mettent en commun leur activité dans le but de chercher les moyens de venir en aide à leurs confrères infortunés, c'est avec un empressement bien sincère qu'ils accueillent tout nouveau venu qui vient apporter son tribut d'intelligence et de bonne volonté afin de les aider dans l'accomplissement de leur sainte mission.

C'est animé de ce sentiment que le comité de l'Association des artistes s'empresse aujourd'hui de vous exprimer sa satisfaction au sujet de la belle exposition des œuvres d'Ary Scheffer que vous avez dirigée avec un bon goût et un désintéressement qui vous font le plus grand honneur. Il n'y avait en effet qu'un homme éclairé et véritable amateur des arts qui fut capable de placer sous les yeux du public avec une si parfaite ordonnance cette réunion de chef d'œuvres. Le

public aussi, Monsieur, vous en conservez de la reconnaissance, et le comité est heureux de pouvoir en même temps vous remercier du bonheur que vous avez procuré aux admirateurs du talent d'Ary Scheffer, d'avoir contribué par votre active intelligence à augmenter les ressources de la caisse de l'association.

Recevez, Monsieur, l'expression de nos sentiments de profonde estime et de notre considération la plus distinguée. [p. 324-325]

À M^{me} et à M. Marjolin Scheffer Paris, le 4 novembre 1859 Madame et Monsieur,

Le cœur plein du religieux souvenir de votre illustre père, vous avez compris que la plus noble manière d'honorer sa mémoire, était d'imiter ses exemples dans les plus touchantes aspirations de son cœur.

En donnant votre assentiment et en apportant votre concours le plus empressé à l'exposition des œuvres d'Ary Scheffer, vous avez rendu un hommage public à son talent, et vous avez continué la tradition de bienfaisance en destinant à la caisse de secours et pensions des artistes peintres, les sommes que le public s'est empressé d'apporter pour jouir encore une fois de la réunion de ses chefs-d'œuvre.

Le comité de l'association, Madame & Monsieur, est heureux de venir vous en remercier et de vous transmettre l'expression de la reconnaissance des vieillards, des veuves et des orphelins dont vous avez contribué si largement à adoucir l'infortune.

Agréez, Madame et Monsieur, l'expression du dévouement respectueux des membres du comité. [p. 235]

Doc.8. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres de Paul Flandrin, 1865

Volume 6 (18 juillet 1856-19 juin 1861). Archives de la Fondation Taylor, Paris.

902^e séance, du vendredi 1^{er} avril 1864 (présidence du baron Taylor)

A l'ouverture de la séance, M. Louis Rochet demande que le décès de M. Hippolyte Flandrin soit consigné au procès-verbal. Le comité adopte cette proposition et décide que le procès-verbal contiendra des regrets d'une perte aussi sensible pour les arts. M. le Président annonce qu'il avait aussi l'intention de faire la motion présentée par M. Rochet.

[...]

M. Ch. Rochet reprend l'idée de l'exposition Vernet, en dehors du concours de la famille Delaroche et de l'initiative de l'administration. Ainsi qu'il l'a dit à la dernière séance, si le comité ne se hâte, il est à craindre qu'une entreprise particulière ne s'empare de cette idée. Pour éviter les nombreuses difficultés qui nous sont opposées, dit M. Rochet, il faut que l'exposition n'ait aucun caractère particulier. M. Ch. Rochet cite les noms de grands artistes morts récemment, Decamps, Flandrin, Calame, etc. Il faut recueillir non pas l'œuvre complet d'un seul de ces artistes, mais tous les tableaux de ces artistes qu'on pourra se procurer – qu'on fasse une exposition générale et qu'on y adjoigne des tableaux des Vernet et la famille Delaroche ne saurait s'opposer à leur exhibition.

M. Huard confirme cette idée de M. Rochet en disant que, si l'exposition sort de l'initiative de la famille, ni MM. Paul Delaroche ni Madame Horace Vernet ne feront d'opposition.

Le comité adopte l'idée de M. Ch. Rochet et nomme une commission d'étude à cet effet. Cette commission se compose de M. M. Picot, Ch. Lefebvre, Fontenay, Fourdrin, Louis et Ch. Rochet, Sabatier et Cibot. Elle se réunira vendredi prochain à 2 heures. [p. 229]

903^e séance, du vendredi 8 avril 1864 (présidence du baron Taylor)

M. le Président expose que la commission d'étude de l'exposition Vernet n'a pu se réunir, plusieurs de ses membres ne s'étant point souvenus que la commission était convoquée pour aujourd'hui à 3 heures. Pour éviter tout malentendu, M. Burtal secrétaire convoquera tous les membres de la commission pour vendredi prochain à 3 heures.

M. le Président, en attendant cette réunion, pose quelques principes pour servir de guide à la commission. En présence de difficultés qui se sont élevées, il pense qu'on doit abandonner l'idée d'une exposition des 3 Vernet à l'exclusion des autres maîtres. Le seul moyen qui nous reste, c'est de faire au Palais de l'industrie une exposition de toutes les toiles d'artistes morts qu'on pourra se procurer. Quant à l'époque de l'exposition, l'expérience prouve que tous les mois de l'année sont favorables pendant la belle saison : témoin l'exposition de la montgolfière Godard qui a rapporté 5 000 francs à l'Association des inventeurs et artistes industriels pendant les mois rigoureux de janvier et février. M. le Président fait ressortir les avantages que retirerait de cette exposition la société des peintres, comme autorité morale et influence parmi les artistes.

M. Lefebvre approuve les paroles [du Baron Taylor] et fait observer que l'exposition devra être définitivement organisée avant le mois de septembre époque où la plupart des artistes prennent leurs vacances. Il croit que l'exposition des œuvres de Flandrin aurait un grand attrait.

A propos de Flandrin, M. Caron demande que le comité adresse une lettre de condoléance à M^{me} Flandrin. Le comité approuve cette idée, mais décide qu'on attendra le retour de M^{me} Flandrin qui est à Rome.

[...]

M. Cibot et M. Ch. Lefebvre expriment l'idée que l'exposition projetée au Palais de l'industrie ne comprenne que les œuvres des artistes décédés. M. Rochet aîné appuie cette proposition, tout en faisant une réserve pour M. Ingres qui, par ses œuvres et son âge, appartient déjà à la postérité. Le comité adopte ce principe à l'unanimité. [p. 233-224 (erreur de pagination)]

921^e séance du vendredi 28 octobre 1864 (présidence du baron Taylor)

[Le comité est alors en pleine préparation de l'exposition des artistes morts.]

M. le Président trouve très grave, au point de vue de nos intérêts, la nouvelle de l'exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin, faite en dehors du comité. Hippolyte Flandrin était fort dévoué à l'association et plusieurs fois il a recommandé des artistes pour lesquels le comité a eu des égards. Il serait donc important de voir au plus tôt la veuve du grand artiste et de lui demander son concours.

M. Ch. Lefebvre offre de se rendre chez M. Paul Flandrin, avec lequel il est lié d'amitié et de causer avec lui de cette affaire. Le comité à l'unanimité accepte l'offre de M. Ch. Lefebvre et le charge officiellement de la démarche qu'il propose. [p. 279-280]

922^e séance, du vendredi 4 novembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. Martinet a la parole. Il dit qu'il est venu au comité pour faire une proposition dont il va être question plus bas.

Il ajoute que le procès-verbal de la dernière séance dont il vient d'entendre la lecture lui a fait connaître un fait au sujet duquel il demande à donner des explications. Il vient d'apprendre, et il assure que c'est là sa première nouvelle, que le comité prépare une exposition des œuvres de Flandrin. Il croit de son devoir et de sa loyauté de déclarer que lui-même et la société dont il est Directeur-gérant préparent depuis longtemps la même exposition. Il ajoute qu'il est certain de faire cette exposition.

Quant à la proposition qu'il est venu soumettre au comité la voici : La Société nationale des Beaux-Arts dont M. Martinet est Directeur-gérant, doit inaugurer prochainement [une] exposition des œuvres d'Eugène Delacroix, le soir, aux lumières, de 7 à 10 heures.

Il vient offrir de donner la première soirée au bénéfice de la caisse de secours de l'association fondée et présidée par M. le Baron Taylor – c'est-à-dire de verser entre les mains de M. Bolle Lasalle notre trésorier, le produit brut des entrées – tous les frais de luminaire et d'affichage resteront à la charge de M. Martinet.

M. le Président tout en remerciant M. Martinet de son offre, lui fait observer qu'il vient de soulever deux questions d'ordre tout à fait différent. M. Taylor désirerait que les deux questions fussent traitées en l'absence de M. Martinet. Le comité, dans ce cas, lui ferait

connaître sa décision, soit à la fin de la séance, soit demain matin. Il est d'usage, dit M. le Président, que les auteurs d'une proposition n'entravent pas, par leur présence, la liberté de la discussion.

M. Martinet insiste pour ne pas quitter la séance. Il ne craint pas les explications.

D'un côté, il vient offrir à l'association une affaire certaine, dans laquelle il n'y a pour notre caisse que chances de gain. D'un autre côté il vient offrir son concours pour l'exposition Flandrin. M. Martinet déclare qu'en sa qualité de membre du comité, il restera à la discussion.

M. Ch. Rochet répond à M. Martinet qu'il a ici, non le caractère d'un membre du comité, mais le titre de directeur d'une société concurrente. Néanmoins il croit qu'on ne peut que gagner à une discussion contradictoire et il ne s'oppose pas, pour sa part, à ce qu'on entende les explications de M. Martinet, de même que le comité doit conserver toute sa liberté d'action. Il désire surtout que M. Martinet reste au comité pour avoir des explications sur le projet d'exposition Flandrin.

M. Maxime David croit la présence de M. Martinet fort utile et il demande qu'on discute immédiatement les deux propositions faites par notre collègue.

M. le Président n'est pas de cet avis sur les deux questions. Si l'on peut traiter celle de la soirée que M. Martinet propose de donner à notre bénéficiaire, il n'en est pas de même de l'exposition des œuvres de Flandrin qui exige de longs développements auxquels une séance ne saurait suffire. Le comité s'associe à la pensée de M. le Président.

M. Rochet aîné demande que la première proposition de M. Martinet reçoive une solution par un vote. Il n'y a qu'une question à résoudre. C'est celle-ci : la proposition de M. Martinet est-elle avantageuse ou non pour sa société ?

M. Charles Lefebvre résume la question : on doit des remerciements à M. Martinet pour l'offre qu'il a faite. Quant à l'exposition Flandrin, il croit que le comité doit à Martinet franchise pour franchise. M. Martinet a assuré qu'il était certain de faire l'exposition Flandrin, M. Lefebvre a des motifs suffisants pour croire que le comité de l'association sera, plus que tout autre, à même de réaliser cette idée de l'exposition Flandrin.

A ce propos, M. Charles Lefebvre demande la permission de faire connaître à ses collègues, en présence de M. Martinet, le résultat des démarches que le comité l'avait chargé de faire auprès de la famille Flandrin. Au lieu de s'adresser, comme il en avait fait la proposition, à M. Paul Flandrin, M. Charles Lefebvre est allé rendre visite à la veuve du grand artiste, et lui a fait connaître le désir du comité d'organiser une exposition des œuvres de son mari, au profit de la caisse de secours de l'Association.

Madame Veuve Flandrin a accueilli avec une grande faveur la communication de M. Ch. Lefebvre. Elle a montré une grande sympathie pour notre œuvre, mais elle a désiré consulter les amis de son mari, avant de donner une réponse définitive.

À une seconde visite, M. Ch. Lefebvre a trouvé Madame Flandrin tout à fait décidée. Elle a donné la parole qu'elle consentait à ce que l'exposition fut faite par le comité et au profit de notre caisse de secours. Les bases et les détails de l'exposition seront arrêtés plus tard.

M. Ch. Lefebvre termine en disant qu'il avait été étonné de la conviction de M. Martinet au sujet de cette exposition ; mais que devant la franchise de sa déclaration, il avait cru devoir parler, au nom du comité, avec la même franchise. Le comité applaudit aux paroles de M. Ch. Lefebvre.

M. Martinet y ajoute ses remerciements. Il offre de nouveau son local et son concours le plus actif au comité, en vue d'une exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin.

M. le Président résume l'affaire, en demandant que la première partie de la proposition de M. Martinet soit mise aux voix. Accepté. Cette proposition est adoptée par 18 voix contre 1.

M. Martinet exprime le désir que la soirée à notre bénéfice ait lieu jeudi prochain 10 courant. M. le Baron Taylor fait observer qu'on n'aura pas le temps suffisant pour annoncer cette soirée dans les journaux et la faire connaître au public. On s'expose à ce que cette soirée devienne tout à fait infructueuse. Sur l'insistance de M. Martinet, le comité décide que la soirée aura lieu le jeudi, 10 novembre prochain, de 7 à 10h du soir. La majorité fixe le prix d'entrée à 2 francs. M. le Président prie M. Martinet d'envoyer des billets qui seront placés par les soins des membres du comité, mais sur la proposition de M. Ch. Lefebvre, il est décidé que l'argent des billets sera employé à des prospectus. [p. 282-285]

923^e séance du vendredi 11 novembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. Lasalle annonce que la soirée de jeudi 10 novembre, à l'exposition des œuvres de Delacroix a rapporté 56 francs représentant 28 entrées à 2 francs. Les frais à la charge de l'association s'élèvent environ à 47,50 savoir 43 francs pour impression et distribution de 6,000 prospectus ; et 4 francs 50 pour frais divers. Le bénéfice est donc de 8 francs 50.

M. Taylor, M. Faure et M. Huard qui sont allés à cette soirée rendent justice au goût qui avait présidé à la décoration de la salle.

M. le Président attribue notre insuccès au peu de temps dont on a pu disposer pour annoncer la soirée dans les journaux. Il pense qu'on aurait fait davantage si l'exposition avait été annoncée plusieurs jours à l'avance, et à plusieurs reprises. Il reconnaît aussi que le public français est peu sensible aux expositions d'art.

A propos d'un fait qui s'est passé à la dernière séance, M. Fourdrin demande qu'à l'avenir aucune proposition d'intérêt particulier ne soit discutée au comité en présence de l'auteur de la proposition, cette proposition émanât-elle d'un membre du comité. Dans ce cas, M. le Président prierait l'auteur de la proposition de quitter la séance pendant la délibération, et s'il n'obtempérait pas à cette invitation, M. Fourdrin pense que le comité devrait passer à l'ordre du jour.

M. de Fontenay appuie vivement l'avis de M. Fourdrin. Si l'on eût agi ainsi, à la dernière séance, il est à supposer que la proposition de M. Martinet n'eût pas été adoptée. Lui-même a été sur le point de demander l'ordre du jour.

Une discussion s'engage, à laquelle prennent part M. le Président, M. Charles Rochet, M. Maxime David, M. de Fontenay. L'objet de cette discussion est de faire ressortir la différence qui existe entre une association comme la nôtre, instituée dans un but de philanthropie et de fraternité, dont la prospérité ne peut que s'accroître, et une société d'intérêt privé, impossible à soutenir avec des frais considérables et un médiocre attrait. M. Rochet [ill.] a vu, avec déplaisir, M. Martinet établir une comparaison entre son entreprise et une institution comme la nôtre.

M. le Président est d'avis qu'il ne faut pas s'arrêter aux paroles de M. Martinet. Le comité a résolu en principe de faire une exposition des œuvres de Flandrin. Il faut chercher tous

les moyens d'arriver à notre but et de déployer le plus d'activité possible. La question du local est toujours la plus importante.

M. de Fontenay est d'avis qu'on demande à M. de Nieuwerkerke une salle dans le Palais de l'École des Beaux-Arts.

Cet avis est adopté par le comité. Une demande d'audience est adressée à cet effet, à M. le Comte de Nieuwerkerke. [p. 286-287]

924^e séance, du vendredi 18 novembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Lefebvre rend compte de la visite que le comité a faite à M. le Comte de Nieuwerkerke mercredi passé, et de l'accueil bienveillant qu'il a reçu. M. le Comte de Nieuwerkerke a déclaré qu'il ne voyait pas d'inconvénient à ce qu'une salle de l'École des Beaux-Arts nous soit accordée pour l'exposition des œuvres de Flandrin, à laquelle il s'est montré fort sympathique. Seulement il a prié le comité de lui adresser une demande écrite à ce sujet. En terminant, il a remis à M. le Président la somme de cinq cents francs qu'il nous avait promise, de ses deniers personnels, et il a dit qu'il avait donné des ordres pour faire ordonnancer l'allocation de 2 000 francs.

D'après l'avis de M. le Surintendant, le comité s'est rendu chez M. Robert-Fleury qui a également témoigné une grande bienveillance. M. Robert-Fleury avait eu déjà connaissance, par M. Albert Lenoir, du projet de l'exposition des œuvres de Flandrin, à la suite d'une communication qu'avait faite à M. Lenoir M. Gatteaux, l'ami et le conseil de la famille Flandrin.

M. Ch. Lefebvre pense donc que tout va pour le mieux et que, dans la situation des choses, il n'y a rien à craindre de la part de sociétés rivales. Le comité peut compter sur l'entier concours de la famille.

Ainsi qu'il en avait été chargé à la suite de la visite chez M. Robert-Fleury, M. Fourdrin a vu M. Duban, architecte de l'école des Beaux-Arts, afin de s'assurer son bon vouloir et son aide. M. Duban a répondu que ses pouvoirs à l'école des Beaux-Arts étaient nuls ; mais qu'il se mettait dès aujourd'hui à la disposition du comité. Il a exprimé le regret de n'avoir pas été prévenu à temps pour rejoindre ses collègues dans la visite à M. le Comte de Nieuwerkerke.

M. Taylor, au nom du comité, remercie M. Lefebvre des soins avec lesquels il a mené cette affaire. Il ajoute qu'il sera peut-être possible d'obtenir de M^{gr} l'archevêque de Paris de faire chanter un Requiem à Saint-Germain-des-Prés pour l'inauguration des peintures de Flandrin, ou lors de l'anniversaire de sa mort.

M. Ch. Lefebvre termine en demandant au comité s'il ne serait pas convenable d'adresser une lettre de remerciements à M^{me} Flandrin. Cette idée ayant été approuvée à l'unanimité, la lettre suivante est adressée à M^{me} Flandrin.

Madame, Heureux de se rencontrer avec vous dans la digne et généreuse pensée de rendre un éclatant hommage à la mémoire de l'illustre artiste que nous regrettons, et de faire bénir son souvenir par ses confrères, malheureux, le comité s'empresse de mettre à votre disposition son entier dévouement et toutes les ressources qu'il pourra trouver dans son zèle pour organiser une Exposition digne du nom qu'elle rappellera. Veuillez agréer, Madame etc.

M. Charles Lefebvre veut bien se charger de remettre lui-même cette lettre.

Il est ensuite donné lecture de la lettre suivante que le comité adresse à M. le Comte de Nieuwerkerke, pour lui demander une des salles de l'École des Beaux-Arts.

Monsieur le Comte

La bienveillante protection que vous accordez aux artistes, la haute sympathie que notre association, dont vous êtes un des Présidents honoraires, a toujours trouvée auprès de vous, nous encouragent à venir solliciter une nouvelle faveur.

Nous avons résolu d'organiser une exposition des œuvres de Flandrin : la famille nous a accordé avec empressement l'autorisation préalable et plusieurs tableaux et dessins de ce maître nous ont été promis par des amateurs.

A cet effet nous avons pensé que nul local ne serait plus propice que l'École des Beaux-Arts dont Flandrin fut un des plus illustres professeurs ; nous venons en conséquence, Monsieur le Surintendant, vous prier de vouloir bien mettre à notre disposition une des salles de cet établissement, qui ne sera pas utile au service de l'École, et en même temps nous prêter les œuvres du Maître qui se trouvent soit au Luxembourg, soit dans les Palais Impériaux...

Veillez agréer – etc – [p. 288-289]

925^e séance du vendredi 25 novembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. Cibot demande la parole. Il exprime le vœu que l'exposition des œuvres de Flandrin soit inaugurée par une cérémonie religieuse, concordant avec l'inauguration du monument qu'on doit élever à sa mémoire dans l'église de Saint-Germain-des-Prés.

Comme il est impossible de prévoir l'époque de cette dernière inauguration, le comité passe à l'ordre du jour.

M. Ch. Lefebvre rend compte de la visite qu'il a faite à M^{me} V^{ve} Hippolyte Flandrin à qui il a remis la lettre de remerciements écrite par le comité. M^{me} Flandrin s'est montrée fort sensible à cette attention et elle a assuré à M. Lefebvre que tout son dévouement était acquis à l'association seule.

Elle a prié M. Lefebvre de lui faire connaître la réponse de M. de Nieuwerkerke dès qu'elle serait connue, et elle a dit qu'elle serait heureuse de voir rejoindre à la commission de l'exposition des œuvres de son mari, les noms de M. Gatteaux, Oudiné et Paul Flandrin, ainsi que l'avait proposé M. Ch. Lefebvre.

Le comité remercie M. Lefebvre de cette communication, et du zèle qu'il a déployé dans cette affaire.

M. C. Rochet s'étonne que la réponse de M. le Comte de Nieuwerkerke, au sujet de la salle de l'École des Beaux-Arts que nous lui avons demandée, ne soit pas encore arrivée.

M. C. Rochet serait d'avis que M. Charles Lefebvre et deux membres de la commission se réunissent au Ministère des Beaux-Arts pour s'informer de la situation de cette affaire.

Le comité décide qu'on attendra encore quelques jours. [p. 291]

926^e séance du vendredi 2 décembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. le Président fait connaître qu'il n'a pas encore reçu de réponse de M. le Comte de Nieuwerkerke, au sujet de la demande que le comité lui a adressée pour obtenir une des salles de l'École des Beaux-Arts. M. le Président ajoute qu'il compte sur une réponse favorable et il est assuré de la bienveillance de M. le Surintendant à l'égard de l'association.

M. Charles Lefebvre est prié d'aller voir à titre purement officieux M. Robert-Fleury pour lui demander s'il a eu connaissance des intentions de l'Administration. [p. 294]

927^e séance du vendredi 9 décembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. le Président annonce au comité qu'il a reçu du Ministère de la Maison de l'Empereur l'autorisation de disposer d'une salle de l'École des Beaux-Arts pour l'exposition de Flandrin.

Voici cette lettre :

J'ai l'honneur de vous annoncer que M. le Ministre de la Maison de l'Empereur et des Beaux-Arts a bien voulu, sur ma proposition, autoriser le comité de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, architectes, graveurs et dessinateurs, à faire une exposition spéciale des œuvres d'Hippolyte Flandrin, dans une des salles de l'École des Beaux-Arts.

Cette salle vous sera désignée par M. le Directeur de l'École qui vous fera connaître également les mesures que vous aurez à prendre dans l'intérêt du service de la dite école, mesures auxquelles le comité devra rigoureusement se conformer.

La durée de la présente autorisation est limitée à six semaines. Le comité aura à supporter les frais de toute nature auxquels la dite exposition pourra donner lieu, de telle sorte qu'il n'en résulte aucunes dépenses pour l'École des Beaux-Arts.

Je vous prie de bien vouloir m'accuser réception de cette lettre.

Recevez, Monsieur le Baron, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

Pour le Sénateur Surintendant des Beaux-Arts

Le Directeur de l'Administration des Beaux-Arts

Courmont

M. le Baron Taylor demande qu'on nomme une commission spéciale, munie de pleins pouvoirs pour préparer les détails d'organisation de cette exposition.

Sur la proposition de M. C. Rochet, la commission déjà nommée est maintenue. Elle se compose de MM. Picot, C. Lefebvre, Fontenay, Fourdrin, Louis Rochet, C. Rochet, Sabatier et Cibot et le marquis Maison, sous la présidence du Baron Taylor.

Le comité décide en outre, sur la proposition de M. C. Lefebvre, qu'à la commission des membres du comité seront adjoints MM. Baltard, Gatteaux, Paul Flandrin, Oudiné, Timbal. M. le Président écrira à ces Messieurs pour leur annoncer cette décision du comité.

M. C. Lefebvre pense que l'exposition ne pourra ouvrir avant le mois de février.

M. Fourdrin a vu M. Duban qui est toujours pour nous un confrère dévoué.

Le comité adresse séance tenante une lettre de remerciements à M. le comte de Nieuwerkerke pour la nouvelle preuve de sympathie qu'il vient de donner à notre institution. [p. 296-297]

928^e séance du vendredi 16 décembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. le Baron Taylor annonce qu'il s'est rendu hier, avec M. Ch. Lefebvre chez M. Robert-Fleury, Directeur de l'École des Beaux-Arts, afin de s'entendre sur les dispositions de la lettre de M. le Surintendant.

La salle destinée à l'exposition Flandrin est la grande salle nouvelle qui donne sur le quai. Elle est fort belle et très bien éclairée. Une autre chambre plus petite sera mise à la disposition de la commission pour les besoins du service.

Tous les frais devront être à la charge de la société, même ceux du chauffage du calorifère. M. Albert Lenoir et M. Duprey, secrétaire de l'école, nous sont tout dévoués, ainsi que M. Robert-Fleury.

Tous les préliminaires sont à peu près arrêtés. Quant au temps que nous prendront les travaux préparatoires d'installation, M. Robert-Fleury pense qu'il n'est pas compris dans les six semaines que doit durer l'exposition.

D'après le désir de l'Administration, l'exposition devra ouvrir le 15 février pour finir le 31 mars, époque où commencent les préparatifs des concours de l'école.

En attendant que l'exposition ait, au Palais de l'École des Beaux-Arts un local convenable pour se réunir, M. Ch. Lefebvre demandera à M. Gatteaux ou à M. Timbal de vouloir bien prêter leur salon à la commission.

M. le Président annonce qu'il a reçu une lettre de M. Paul Flandrin qui déclare accepter avec reconnaissance de s'adjoindre à la commission de l'exposition. M. Ch. Lefebvre veut bien s'informer si les autres membres adjoints acceptent la proposition qui leur a été faite par le comité.

Sur le désir qu'il en exprime, M. Böhn qui a été chargé d'exposer à Bruxelles les cartons d'Hippolyte Flandrin est nommé membre de la Commission. [p. 298]

929^e séance du vendredi 23 décembre 1864 (présidence du baron Taylor)

M. le Président annonce que la commission de l'exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin, a tenu sa première séance samedi dernier, à 4 h. La commission s'est constituée et s'est occupée des détails préliminaires. Elle se réunira à l'avenir chez M. Timbal jusqu'à ce qu'on ait une salle à l'École des Beaux-Arts. M. Henri Delaborde Conservateur du département des Estampes à la Bibliothèque impériale a été adjoint à la commission, ainsi que M. Haro restaurateur de tableaux. Ces deux nouveaux membres, par leurs connaissances spéciales seront d'une grande utilité dans la commission.

M. Petit communique une lettre d'un de ses amis qui donne des indications sur un portrait de la main d'Hippolyte Flandrin. Ce portrait, qui est celui de M. le Baron Fréteau de Pény est à la disposition de la Commission dès qu'elle en fera la demande.

M. François dit que M. Fayet, met également à la disposition de la société une esquisse qu'il possède de la main de ce maître. Renvoyé à la Commission. [p. 299]

930^e séance du vendredi 6 janvier 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Fayet, sociétaire, écrit au comité pour annoncer qu'il possède une étude d'Hippolyte Flandrin qu'il met à la disposition de la commission de l'exposition. Renvoyé à la Commission. [p. 305]

M. le Président expose que la commission Flandrin a déjà tenu trois séances laborieuses et que la période d'exécution approche. Il va y avoir des dépenses à payer immédiatement telles que les frais d'envoi des tableaux et leur installation. M. le Président demande au comité de donner plein pouvoir à la commission pour régler les dépenses générales.

M. Soulange Teissier fait observer qu'en prenant l'initiative de l'exposition, le comité a implicitement approuvé toutes les dépenses à faire.

À l'unanimité, le comité autorise la commission à arrêter et payer toutes les dépenses que pourra nécessiter l'exposition.

M. de Fontenay demande qu'il soit bien expliqué au procès-verbal que tous les bénéfices seront versés dans la caisse de l'association comme cela a été accepté par la famille Flandrin. Adopté.

M. Sabatier propose que les membres du comité qui font partie de la commission se réunissent quelquefois pour étudier les questions des dépenses en dehors des séances ordinaires de la commission. M. Fourdrin appuie.

La proposition de M. Sabatier est acceptée.

La commission se réunira vendredi prochain à 2h ½ au lieu ordinaire des séances.

M. Lefebvre complète l'idée de M. Sabatier en recommandant à tous ces collègues du comité de ne jamais manquer aux séances de la commission. [p. 306]

931^e séance du 13 janvier 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Gérente offre pour l'exposition de Flandrin, cinq grands cartons des vitraux de Saint-Germain-des-Prés. Le secrétaire est prié de prendre note de l'offre de M. Gérente pour la communiquer à la commission. Remerciements à M. Gérente. [p. 309]

932^e séance du vendredi 20 janvier 1865 (présidence du baron Taylor)

M. le Président rend compte des travaux accomplis jusqu'à présent par la commission de l'exposition Flandrin. La commission a déjà à sa disposition une bonne part des œuvres du maître. Les réponses arrivent tous les jours, et il est permis d'espérer que l'exposition pourra ouvrir, au plus tard, le 15 février prochain. [p. 310]

933^e séance du vendredi 27 janvier 1865 ([présidence du baron Taylor])

M. le Président distribue quelques copies d'une réclame, adoptée par la commission Flandrin, et destinée à être insérée dans les journaux. [p. 314]

934^e séance du vendredi 3 février 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Petit annonce que, d'après son désir, le *Journal des villes et campagnes* a annoncé l'exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin. Le comité remercie M. Petit et le prie de faire ajouter que l'exposition est faite au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes peintres, sculpteurs, etc. etc.

M. Gaildrau veut bien également s'occuper de faire faire un petit article dans *L'Illustration* du samedi 11 février. M. Ch. Rochet lui demande s'il ne serait pas possible d'obtenir dans le journal, la reproduction de l'ensemble de l'exposition d'un salon, ou tout au moins de quelques tableaux de Flandrin. M. Gaildreau promet de faire tous ses efforts pour cela. [p. 315]

935^e séance du vendredi 10 février 1865 (présidence du baron Taylor)

Le comité désigne plusieurs lettres d'invitation pour l'ouverture de l'exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin. Les lettres sont destinées à l'Empereur, à la famille impériale

pour le mardi 14 février ; et pour le mercredi 15 aux ministres, à M. le comte de Nieuwerkerke, à M. le duc de Morny, à M. Ingres, au Préfet de la Seine, au Préfet de police.

Des lettres d'invitation imprimées seront adressées, pour ce jour-là, à la presse et aux personnes qui ont bien voulu prêter les œuvres de Flandrin qu'elles possèdent.

M. Gaildrau annonce qu'il a paru aujourd'hui, dans *L'Illustration*, une note annonçant l'ouverture de l'exposition Flandrin. En outre, à la demande de M. Gaildrau, la Direction du Journal a bien voulu consentir à publier un dessin représentant des œuvres du Maître. Remerciements à M. Gaildrau. [p. 317-318]

936^e séance du vendredi 17 février 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Rochet jeune demande que le procès-verbal fasse mention de l'ouverture de l'exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin qui a eu lieu hier jeudi 16 février, au Palais de l'École des Beaux-Arts, au milieu d'un grand concours de visiteurs. Cette exposition s'ouvre sous les plus heureux auspices. Elle inaugurera avec succès la reprise des grands travaux du comité et ne peut manquer d'avoir le meilleur effet auprès des artistes, tout en leur faisant comprendre l'importance de l'association.

M. François qui était de service avec M. Chamerlat, à l'inauguration de l'exposition, rend compte de la recette de cette première journée :

Entrées	642 f
Vestiaires	11 f 70
Catalogue	89 f
	742,70
Droit des pauvres	64,20
Reste	678,50

Un double du bordereau de chaque jour sera, sur la demande de M. de Fontenay, déposé entre les mains du Président de la commission des comptes. [p. 320]

[937^e séance du vendredi 24 février 1865, p. 322-323 : désignation des membres du comité pour le service de la semaine ; traitement des employés et gardiens]

938^e séance du vendredi 3 mars 1865 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay arrête la liste des personnes qui doivent être de service à l'exposition jusqu'au 15 mars.

M. Petit annonce que le *Journal des villes et campagnes* a publié un article très intéressant sur l'Exposition Flandrin. M. Lefebvre signale également un article qui a paru dans la *Gazette des Beaux-Arts*.

Une mention toute spéciale est due à *L'Illustration* dont le dernier numéro contenait deux dessins, de notre collègue M. Gaildrau, représentant le tableau du *Dante* et une composition de Saint-Vincent de Paul. Un remarquable article accompagnait les deux dessins.

De vifs remerciements adressés à M. Gaildrau.

Depuis l'ouverture de l'exposition, le chiffre de la recette s'élève à ce jour, à 10,503 francs. Il faut déduire 963 francs pour le droit des hospices. Par les soins de M. le Président

Fondateur, il a été placardé dans Paris environ 1500 affiches et distribué 20 000 prospectus dans les hôtels de voyageurs, et dans les grandes maisons du faubourg Saint-Germain.

A propos de l'exposition et du peu de temps qu'elle doit durer, M. le Président pense que M. Robert-Fleury se montrera peut-être favorable à une demande de prolongation. Il propose que le comité écrive dans ce sens à M. le Directeur de l'École des Beaux-Arts pour lui demander une audience où la question serait traitée. Mais préalablement, il désirerait que M. Fourdrin voulût bien voir M. Robert-Fleury pour sonder ses intentions.

MM. de Fontenay, Louis et Charles Rochet pensent que cette question devrait être traitée par la commission de l'exposition, non par le comité. Ils croient également que la démarche auprès de Robert-Fleury, devrait être faite par tous les membres de la commission et non par un seul, si ce n'est par M. le Président. Sur la proposition de M. Sabatier le comité passe à l'ordre du jour.

[...]

M. le Président fait connaître que M. Maxime David a lu samedi dernier à la commission Flandrin un travail sur l'iniquité de la perception du droit des hospices touchant les expositions et fêtes de bienfaisance. La séance étant très avancée, la question est renvoyée à une prochaine séance. [p. 324-235]

939^e séance du vendredi 10 mars 1865 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay annonce également avoir appris de la bouche de M. le Surintendant que l'exposition Flandrin serait prolongée de 15 jours, mais qu'il fallait que la salle de l'exposition fût entièrement libre le 4 avril ou le 5 au plus tard, terme de rigueur. M. le Président répond que M. Robert-Fleury lui avait déjà fait la même communication et M. Fourdrin apprend au comité qu'il s'est déjà concerté avec M. Haro pour débarrasser complètement la salle du 1^{er} au 5 avril.

M. Fourdrin et M. Haro qui ont eu une si grande part dans l'organisation de l'exposition sont priés par le comité de vouloir bien surveiller l'emballage et l'envoi des tableaux à leurs propriétaires respectifs. [p. 326]

[940^e séance du vendredi 17 mars 1865, p. 328 : service de surveillance à l'exposition]

Assemblée générale dans la salle de l'hémicycle de l'École Impériale des Beaux-Arts, vendredi 7 avril 1865

Puis il [M. le Président] se fait l'interprète de la reconnaissance du comité pour l'empressement avec lequel Madame Flandrin a bien voulu permettre une exposition des œuvres de son mari au profit de notre caisse de secours. Il témoigne les mêmes sentiments de gratitude à M. le Comte de Nieuwerkerke à M. Robert-Fleury à qui nous devons un local qui a beaucoup contribué à l'éclat et au succès de cette exposition.

Le chiffre des recettes, qui s'est élevé à près de 29,000 francs est accueilli par de vifs applaudissements, de même que l'annonce du legs de 2 400 francs de rente fait par Troyon, et du legs de 500 francs fait par notre collègue M. Caut récemment décédé. [p. 337]

943^e séance du vendredi 21 avril 1865 (présidence du baron Taylor)

M. le Président annonce qu'il a écrit à M. Husson, Directeur de l'Assistance publique pour lui demander le remboursement, à titre gracieux d'une partie de la somme de 2 477,30, montant du droit des hospices perçu sur le produit de l'exposition Flandrin.

A la suite de l'exposition, le comité a adressé des lettres de remerciements :

1° à M^{me} Vve Flandrin

2° à M. le comte de Nieuwerkerke 3° à M. Robert-Fleury, Directeur de l'École Impériale des Beaux-Arts.

Ces lettres, qui ont été signées à l'Assemblée générale par les membres du comité présents, ont été remises à leur adresse par M. le Président. [p. 339]

945^e séance du vendredi 5 mai 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Lefebvre exprime le vœu qu'en reconnaissance du désintéressement de Madame Veuve Flandrin, le comité souscrive au monument qu'on élève à la mémoire d'Hippolyte Flandrin à Saint-Germain-des-Prés. Il propose une souscription de 200 francs.

MM. Rochet, M. Legras font observer que la souscription, close depuis longtemps, dépasse le montant des frais du monument.

M. Sabatier demande qu'on inscrive M^{me} Flandrin parmi les sociétaires perpétuels et qu'on vote à cet effet une somme de 100 francs.

M. Lavigne émet l'idée d'une médaille d'or à offrir à Madame Flandrin. Le comité adopte en principe cette idée, et décide que M. M. Lefebvre et Fourdrin seront priés d'aller à la Monnaie s'informer s'il existe un coin à l'effigie de Flandrin. Dans le cas contraire on prendrait une médaille avec des couronnes.

Sur la proposition de M. L. Rochet, il sera fait un rapport sur l'exposition Flandrin.

Sur la proposition de M. Ch. Lefebvre, il sera adressé des lettres de remerciements aux membres de la commission étrangers au comité, MM. Gatteaux, Baltard, Henri Delaborde, Paul Flandrin, Timbal, Oudiné.

M. de Fontenay communique au comité le chiffre des recettes et des dépenses de l'exposition Flandrin, tel qu'il a été vérifié, en séance de la commission des comptes tenus mardi dernier chez M. Bolle Lasalle.

La recette s'est élevée à	28 607 francs 10
La dépense à	13 223 francs 64
Bénéfice net :	15 383 francs 56

La note de M. Haro s'est élevée au chiffre de [vide]. M. Fourdrin n'a pu obtenir une réduction sur ce chiffre, M. Haro ayant déclaré ne pouvoir en accorder.

M. le Président annonce qu'il a remis à M. Baltard, qui a bien voulu se charger de la transmettre, en l'appuyant, la demande qu'il a adressée à M. Husson, Directeur de l'Assistance publique, dans le but d'obtenir une remise sur les droits des pauvres, perçus à l'exposition Flandrin. M. Taylor espère un résultat favorable. [p. 344]

946^e séance du vendredi 12 mai 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Lefebvre donne les renseignements qu'il a recueillis à la monnaie au sujet de la médaille à offrir à M^{me} Vve Flandrin. Il n'existe pas de coin à l'effigie de Flandrin. En prenant

à la Monnaie une médaille sans effigie, avec des couronnes, il faudrait compter une dépense de 300 francs. En présence de ce prix élevé, M. le Président revient à l'idée de la souscription au monument ainsi que l'a proposée M. Lefebvre.

M. Paul Saint Martin fait remarquer qu'une médaille offerte à M^{me} Flandrin par le comité serait une chose exceptionnelle, en ce sens qu'on n'a pas offert de médaille aux veuves de Paul Delaroche et d'Ary Scheffer, quoique le bénéfice de l'exposition de leurs œuvres ait été versé dans notre caisse de secours.

M. Louis Rochet répond que l'exposition Flandrin a été faite toute entière par l'initiative du comité et par ses soins directement. Les expositions Delaroche et Scheffer ont été faites par les amis ou les parents des défunts.

M. de Fontenay objecte que le comité avait demandé aux fils de Paul Delaroche et à Madame Marjolin, qui voulurent bien y consentir, comme l'a fait Madame Flandrin, la permission de faire les deux expositions au profit de notre caisse de secours.

Sur la proposition de M. le Président, en l'absence de M. Lavigne, promoteur de l'idée de la médaille, la discussion de cette question est renvoyée à la prochaine séance.

En réponse à la lettre que lui avait adressée M. le Président, afin d'obtenir une remise sur les droits perçus par l'Assistance publique sur le produit de l'exposition Flandrin, M. Husson lui a répondu que l'Administration faisait remise d'une somme de [vide].

Le comité décide qu'une lettre de remerciements sera adressée à M. Husson. M. le Baron Taylor fait observer que nous devons en partie le succès que nous avons obtenu aux démarches de M. Baltard qui avait bien voulu se charger de remettre la lettre et de la recommander. [p. 345-346]

947^e séance du vendredi 19 mai 1865 (présidence du baron Taylor)

M. le Président demande que l'on termine aujourd'hui la question de la souscription en faveur du monument de Flandrin, proposée par M. Ch. Lefebvre, ou de la médaille à offrir à M^{me} Flandrin, selon la proposition de M. Lavigne.

Le Président ainsi que M. Ch. Lefebvre proposent 200 francs de souscription ou une médaille.

M. Sabatier propose comme souscription la somme qui excède le chiffre rond de 16 000 francs, comme bénéfice de l'exposition Flandrin.

Le comité accepte et vote une souscription de 200 francs au monument de Flandrin. M. Ch. Lefebvre s'est assuré auprès de M. Baltard que la souscription n'est pas encore close. [p. 349]

949^e séance du vendredi 2 juin 1865 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay annonce que le bénéfice de l'exposition Flandrin par suite de la remise faite par la Ville de Paris sur le droit des pauvres s'élève à 16 100 francs tous frais payés. [p. 355]

954^e séance du vendredi 7 juillet 1865 (présidence du baron Taylor)

M. Fourdrin annonce qu'il a réglé, à la somme qu'il portait, le mémoire pour les frais d'envoi et de retour du tableau de *Saint Clair* que l'évêque de Nantes avait bien voulu mettre à

notre disposition pour l'exposition Flandrin. M. Fourdrin a tenu d'autant plus à ne faire aucune réduction sur cette note qu'en replaçant le tableau, il y est survenu un accident, heureusement peu grave. La toile a été percée mais c'est dans le bas du tableau. Le comité approuve.

[...]

M. Louis Rochet demande que les livrets de l'exposition Flandrin qui, n'ayant pas été vendus restent pour les archives, soient distribués à MM. les membres du comité qui n'en ont pas eu.

M. Sabatier propose que le livret soit payé 15 centimes pour les personnes qui en désireront. Adopté. La vente du livret est faite, séance tenante, et produit 7 francs 50. [p. 354-355]

Doc.9. Extraits des procès-verbaux des séances du comité de l'Association des artistes, concernant l'exposition des œuvres de Camille Corot, 1875

Volume 9 (14 février 1873-28 décembre 1877), non paginé. Archives de la Fondation Taylor, Paris.

1326^e séance du vendredi 26 février 1875 (présidence de Sabatier)

[On annonce le décès de...]

Et de M. Corot (Jean-Baptiste) Peintre officier de la légion d'honneur sociétaire de 1845 sous le n° 84 décédé le 22 Février 1875 à l'âge de 79 ans.

Nous connaissons tous M. Corot et il ne nous est pas donné d'apprécier son talent, qui est jugé si diversement ; mais ce qui nous appartient à nous qui nous réunissons pour faire le bien, c'est de rappeler que la vie de Corot a été une longue suite de bonnes actions et que lorsqu'une infortune lui était signalée il s'empressait de la soulager de la manière la plus généreuse et avec la délicatesse qui n'appartient qu'aux grands cœurs. Le comité exprime ses plus vifs regrets de la perte de cet homme de bien et éminent artiste. M. Hadamard regrette que le comité n'ait pas été représenté officiellement aux obsèques de M. Corot. Il lui a répondu que ce n'est pas l'habitude du comité surtout lorsqu'il n'a pas été invité, comme dans le cas présent.

1328^e séance du vendredi 12 mars 1875 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Rochet émet l'idée d'une exposition des œuvres de Corot et demande s'il y a là les éléments d'un succès, M. Guillaume étant toujours dans les meilleures dispositions pour nous et a adopté en principe les expositions en notre faveur.

M. Brillouin appuie cette idée, plusieurs personnes lui en ont déjà parlé et ces personnes possèdent des tableaux peu connus de Corot qu'elles mettraient volontiers à notre disposition.

M. le Président est aussi d'avis que cette exposition pouvant être productive notre devoir est de l'entreprendre, sans nous inquiéter de la question d'école.

M. Ch. Lefebvre aussi voit un résultat satisfaisant dans l'exécution de cette idée qui est toute d'opportunité.

Cependant M. Marcille fait observer que des expositions des œuvres de Millet et de Fortuny devant avoir lieu aux Beaux-Arts, il est urgent de s'assurer immédiatement du consentement de MM. de Chennevières et Guillaume.

M. L. Rochet tout en désirant le succès de ce genre d'exposition dans l'intérêt de la caisse, voit avec regret que cela peut être plus profitable aux marchands qu'à nous.

M. Ch. Rochet dit que nous devons quand même tenter cette exposition quel que soit le résultat qu'elle pourra produire pour la réputation de l'artiste, mais qu'ensuite nous devons un tribut de reconnaissance à M. Troyon qui a tout fait pour nous ; c'est-à-dire organiser une exposition des œuvres de cet artiste véritablement éminent. M. de Fontenay est persuadé que l'exposition Corot rapportera toujours quelque chose.

M. Roberts voudrait que le Président fit comprendre à M. Guillaume que les expositions particulières nuisent à celles que nous faisons dans l'intérêt de la corporation toute entière et qu'il ne devrait les permettre qu'à la condition que la société y soit intéressée.

M. L. Rochet voudrait savoir si les expositions Millet et Fortuny seront payantes et dans ce cas il serait bon de mettre en pratique l'idée de M. Roberts.

Le Président trouve la mission difficile. Il semble impossible de tracer une ligne de conduite à un directeur qui d'ailleurs n'est pas maître absolu et dépend d'un ministre et d'un directeur général qui peuvent subir certaines influences particulières et les imposer.

Enfin le comité à l'unanimité vote l'adoption du principe de l'exposition Corot.

M. Fourdrin rappelle combien M. Guillaume est dévoué à l'association, mais qu'il ne peut disposer des salles de l'École sans le consentement du Ministre des Beaux-Arts.

M. le Président répond qu'il s'adressera à M. Wallon pour l'exposition Corot, qui est une actualité, et qu'ensuite, comme l'a fait observer M. Ch. Rochet nous nous occuperons de l'exposition Troyon cet éminent artiste qui a tant fait pour la société et auquel nous devons de la reconnaissance.

Le comité approuve et prie le Président de faire annoncer dans les journaux que l'association va organiser une exposition des œuvres de Corot, après qu'il sera assuré des salles de l'École.

1329^e séance du vendredi 19 mars 1875 (présidence de Sabatier puis du baron Taylor)

M. le Président annonce qu'il a vu MM. de Chennevières et Guillaume et qu'il a obtenu d'eux l'autorisation de faire une exposition des œuvres de Corot dans les salles de l'École des Beaux-Arts. Sur l'observation qu'il faut informer la famille de Corot de ce projet, M. Marcille dit que la nièce de cet artiste, M^{me} Chamouillet reste rue Saint-Georges 54, et qu'il se charge de la voir.

Il est décidé que la commission sera formée des membres de la commission Baudry et des membres que le Président trouvera à propos d'y adjoindre.

1330^e séance du vendredi 2 avril 1875 (présidence du baron Taylor)

Il est donné lecture de la lettre adressée au Président par M le Directeur des Beaux-Arts en réponse à la demande faite à M. de Chennevières par M. Taylor relativement à l'exposition des œuvres de Corot ; voici cette lettre :

Paris le 25 Mars 1875

A Monsieur le Baron Taylor, Président de l'Association des artistes.

Monsieur le Baron

Vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir, il y a quelques jours, du projet conçu par l'Association des artistes d'organiser une exposition générale des œuvres de Corot. Presque au même instant un groupe d'élèves du maître regretté me présentait avec l'assentiment de la famille une proposition tendant au même but.

Cette situation, vous le comprendrez, ne laisse pas que d'offrir quelques difficultés au bon vouloir de l'administration ; car si d'une part il serait regrettable de ne pas confier à l'Association des artistes une mission dont elle s'est acquittée en son honneur en diverses circonstances, d'autre part, je ne saurais évidemment prendre une décision contraire aux intentions manifestées par la famille.

Il me paraît donc indispensable, Monsieur le Baron, que l'Association des artistes veuille bien entrer en négociation avec le comité investi de la confiance des héritiers Corot, afin

d'arriver à une entente complète au sujet du mode d'organisation de l'exposition projetée. Si comme je m'en doute, vos démarches obtiennent le résultat désiré, je m'empresserai de donner les ordres nécessaires pour qu'un local dépendant de l'École des Beaux-Arts soit mis à votre disposition.

Veillez agréer, Monsieur le Baron, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

De Chennevières

M. le Président dit qu'il a vu M. Marcotte, après la séance du Comité et élèves de Corot réunis pour l'exposition, dont M. Marcotte est le vice-président, et que celui-ci lui a appris que ce comité acceptait une alliance avec nous à la condition du partage des bénéfices ; que M. Taylor avait été nommé président des deux comités réunis, mais que les membres de ce comité, n'accepteraient pas de se rendre chez le Président [et] proposaient de se réunir chez Durand-Ruel. La commission formée par notre comité n'a pas accepté cette dernière proposition et voulait au moins que les réunions se tinssent sur un terrain neutre comme l'École des Beaux-Arts. Mais à une dernière visite de M. le Baron Taylor à M. Marcotte, celui-ci a tenu un langage très différent et il envoie la lettre suivante rédigée d'après les décisions du comité Corot.

Paris, le 2 avril 1875

Monsieur le Baron,

Dans la séance qu'a tenu hier, le comité Corot, sous la présidence de M. Français, j'ai rendu compte à l'assemblée de divers entretiens que j'avais eu l'honneur d'avoir avec vous, en vue d'obtenir l'entente commune, que nous désirions tous deux pour l'exposition des œuvres de Corot, à organiser dans les salles du Palais des Beaux-Arts.

Je regrette d'avoir à vous annoncer que les idées de conciliation et de confraternité affectueuses dont j'avais eu d'abord la mission de vous offrir l'assurance, n'ont pu être maintenues devant les exigences du comité patronné par l'Association des artistes, du moment que ces exigences se produisaient sous la forme d'une sorte d'ultimatum, à certaines conditions impérieusement déterminées.

Le comité Corot représente particulièrement les 400 souscripteurs à la médaille qui a été offerte à l'illustre maître, dans les derniers jours de sa vie en témoignage de l'admiration et du dévouement dont certains de ses amis l'ont constamment entouré pendant la longue carrière, depuis le jour où il était délaissé et presque méconnu, jusqu'à l'heure où à force de conviction et de persévérance, il avait pris la possession incontestée de la faveur public. Ces 400 fidèles de la première heure sont, pour la plupart les confrères les plus intimes et les élèves de Corot.

D'après une tradition qui a toujours été respectée jusqu'à aujourd'hui, c'est aux hommes qui ont été en communion la plus étroite avec les sentiments et la pensée d'un artiste, c'est à ceux-là qu'a toujours été reconnu le droit d'en poursuivre la glorification pour une exposition publique.

C'est ainsi, pour n'en citer que deux exemples assez récents, qu'ont été faites les expositions à l'École des Beaux-Arts des œuvres de G. Ricard et de Chintreuil. Dans aucune de ces deux circonstances personne n'a seulement eu l'idée d'opposer la moindre compétition aux amis et aux confrères les plus dévoués de ces deux artistes qui ont voulu organiser leurs expositions.

En vain aujourd'hui invoquerait-on, contre nous la priorité d'une demande adressée à l'administration des Beaux-Arts, cette priorité fut-elle admise n'aurait la valeur que d'une

simple considération. Elle ne saurait être mise en balance, à notre avis avec un droit très sérieux et très respectable ; celui qui résulte des circonstances que j'ai exposées plus haut, à l'appui de la réclamation du comité Corot.

Au moment même où il fut question d'offrir à Corot une médaille par souscription publique, il avait été convenu qu'une exposition d'un certain nombre d'œuvres du maître, aurait lieu dans le local même qui serait choisi pour cette exposition, la médaille lui serait remise, en présence de son œuvre comme prise à témoin de l'hommage décerné au vaillant lutteur pendant 52 expositions publiques auxquelles il avait pris part sans aucune interruption ni défaillance.

La maladie de Corot, qui a eu malheureusement une issue fatale, nous avait forcé d'écarter de notre projet cette partie du programme que nous nous croyons appelés à reprendre et à compléter aujourd'hui.

Il nous semble impossible que ce droit qui est aussi un devoir puisse nous être contesté ; comme il semble l'être du moment qu'un concours auquel nous étions disposés à faire l'accueil le plus cordial et le plus empressé, viendrait s'imposer à nous à des conditions qui seraient de nature à en changer le caractère.

Veillez agréer, Monsieur le Baron, l'expression de mes sentiments de parfaite et respectueuse considération.

Marcotte.

M. le Baron Taylor déclare qu'il désire toujours la conciliation et l'union entre les deux comités, mais en raison des nouvelles dispositions du comité Corot, dispositions qu'il avait pressenties, il n'a pas cru devoir envoyer à M. de Chennevières la lettre qui suit :

Paris 2 avril 1875

À Monsieur le Marquis de Chennevières Directeur des Beaux-Arts
Monsieur le Directeur,

M. Marcotte vice-président de la commission formée par les élèves et amis de Corot pour l'exposition des œuvres de cet artiste, m'a communiqué que la commission acceptait une association avec le comité que j'ai l'honneur de présider et dont les bases seraient le partage du produit de l'exposition tous frais prélevés.

D'après votre lettre du 25 mars qui m'informait de votre désir qu'un arrangement eut lieu entre les deux Comités, auriez-vous la bonté M. le directeur de faire donner les ordres nécessaires à l'École des Beaux-Arts pour que nous puissions nous y réunir.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de nos sentiments de la plus haute considération.

Le comité de l'Association des peintres.

M. Ch. Rochet est ému des termes de la lettre de M. Marcotte, il y voit un mauvais vouloir de parti pris, car nous n'avons montré aucune exigence, excepté celle du lieu de la réunion de la commission ; aussi est-il d'avis d'accepter franchement la rupture et peut-être d'en faire connaître les motifs par les journaux.

M. de Fontenay pense de même. Il s'étonne de ce revirement, car il a vu avec M. Brillouin, plusieurs membres du comité Corot qui semblaient dans les meilleures dispositions à notre égard. Il croit que M. de Chennevières peut seul trancher la question. C'est aussi l'avis de M. Ulmann.

M. L. Rochet soutient, qu'après une semblable lettre, il est de la dignité du comité de se retirer.

M. Hadamard approuve la proposition de M. Rochet, mais après avoir mis le comité Corot en demeure d'expliquer les motifs de sa nouvelle décision.

M. Ch. Lefebvre dit qu'il est important, si l'exposition Corot ne peut être faite par nous, qu'elle n'ait pas lieu à l'École des Beaux-Arts, s'il était possible d'obtenir cela de la Direction des Beaux-Arts et de M. Guillaume, ce serait établir une sorte de droit, pour toutes nos expositions ultérieures, aux salles de l'École des Beaux-Arts.

M. le Président n'est pas d'avis de rompre les négociations ; la dignité du comité étant engagée dans cette affaire, il faut agir avec prudence et conférer avec le Directeur des Beaux-Arts. Il conclut en se proposant de voir M. de Chennevières lui remettre la lettre dont il a été question plus haut, insistera sur la promesse faite de nous accorder les salles des Beaux-Arts et selon le résultat de sa démarche, convoquera la commission. Approuvé à l'unanimité.

1331^e séance du vendredi 9 avril 1875 (présidence du baron Taylor puis de Sabatier)

M. le Président annonce qu'ému de la lettre de M. Marcotte, il a eu l'intention de voir M. de Chennevières, lorsque M. Marcotte est venu lui dire hier que le comité Corot était en de meilleures dispositions. M. Taylor a répondu à M. Marcotte que le comité Corot voulant le succès de l'exposition, il ne pouvait mieux faire que de s'associer à nous, qui sommes la société d'artistes qui présente les plus hautes garanties d'honorabilité et les aptitudes nécessaires pour mener à bien cette entreprise. Il ajoute qu'il a fait une visite à M. Français lequel accepte l'alliance avec nous.

M. Brillouin donne connaissance d'une lettre par laquelle M. de la Rochenoire l'informe de ses meilleures dispositions pour la réunion des deux comités. Puis il a vu M. Oudinot qui est tellement bien disposé qu'il voudrait voir la société encaisser la plus forte part de la recette de l'exposition.

En raison de ces affirmations le Président va partir immédiatement pour remettre à M. de Chennevières la lettre qui lui demande l'autorisation de se réunir aux Beaux-Arts.

M. Taylor prie ses collègues de nommer une sous-commission de neuf membres, pour former, avec le même nombre de membres du comité Corot, la commission exécutive.

Sur la proposition de M. de Fontenay les membres présents de la commission nomment :

MM. Brillouin, de Fontenay, Fourdrin, Ch. Lefebvre, Marcille, Mercier, Roberts, L. Rochet et Ch. Rochet pour former la sous-commission. Approuvé.

1332^e séance du vendredi 16 avril 1875 (présidence du baron Taylor)

M. le Président annonce que la première séance des deux comités formant la commission exécutive de l'exposition Corot a eu lieu hier dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts.

Les bases de l'exposition et les membres du bureau ont été confirmés ; puis MM. Français et Fourdrin se sont rendus à l'administration des Beaux-Arts où M. Lenoir leur a dit que les salles de l'École seraient libres du 28 avril à la fin de juillet. Ensuite il a été décidé que la commission tiendrait sa deuxième séance mardi prochain. Dans la dernière séance on a rédigé

une note au *Rappel* en réponse à un article de ce journal qui disait que l'exposition Corot paraissait abandonnée.

On a aussi décidé que les tableaux de Corot appartenant aux marchands seraient acceptés.

1333^e séance du vendredi 23 avril 1875 (présidence du baron Taylor)

M. le Président dit que nos rapports avec le comité Corot sont des meilleurs. Hier accompagné de MM. Français et Burty, il s'est rendu chez M^{me} Chamouillet nièce de Corot, cette visite toute de convenance a été bien accueillie par cette dame, qui est heureuse de la manifestation qui va être faite à la mémoire de son oncle et elle promet son concours. Dans la dernière séance de la commission exécutive le groupe Corot a désiré y faire entrer M. Daubigny père, cette proposition a été acceptée et M. Taylor a demandé de nous adjoindre M. Lefebvre ce qui a été approuvé à l'unanimité. M. le Président recommande à ses collègues de la commission d'être exacts à la prochaine séance et il prie M. Viollet-le-Duc de faire insérer une annonce de l'exposition dans le *Journal des débats*.

1336^e séance du vendredi 14 mai 1875 (présidence du baron Taylor)

M. Ch. Rochet dit que 105 tableaux de Corot sont déjà inscrits pour l'exposition, et il prie le Président de demander la permanence de la commission car le moment de l'ouverture approche et il y a encore beaucoup à faire.

M. de Fontenay dit que M. Français a manifesté le désir qu'après la somme nécessaire pour le monument de Corot le reste du produit de l'exposition revint à l'association.

M. Brillouin pense que notre commission peut engager le comité Corot à établir un bureau de souscription au monument à l'École pendant l'exposition.

M. de Fontenay est d'avis que nous ne pouvons pas abandonner notre titre sur l'affiche annonçant l'Exposition. M. Taylor croit qu'il faut simplement mettre : Exposition Corot. Cependant on propose cette rédaction : Au profit de l'Association des artistes peintres et du Monument à la mémoire de Corot. Approuvé. Il est décidé que ces propositions et les suivantes seront présentées à la commission. La demande d'autorisation à la police.

Question du droit des pauvres.

Invitations aux journalistes et aux propriétaires de tableaux.

M. Taylor s'entendra aussi avec l'administration de l'École sur les difficultés qui semblent se présenter à propos de la fermeture de l'exposition qui pourrait être avancée en raison de l'exposition des envois de Rome. Il est décidé que des épreuves des affiches seront déposées aux archives de la société.

1337^e séance du vendredi 21 mai 1875 (présidence du baron Taylor)

M. le Président annonce qu'il a fait les démarches qui lui ont été demandées relativement à l'exposition Corot. Ainsi l'administration de l'assistance publique prélèvera 5% sur la recette et la préfecture de police après avoir autorisé l'exposition enverra chaque jour trois agents. Puis la deuxième réclame accompagnée d'une carte d'entrée a été envoyée aux journaux.

M. L. Rochet dit que tout est prêt et que l'exposition ouvrira irrévocablement demain samedi.

Il a été question de mettre des tableaux dans le vestibule qui précède la salle de Melpomène ; dans ce cas M. Taylor fait observer que des fleurs naturelles nuiraient à l'effet de la peinture, mais en raison de nouveaux envois il sera ouvert une salle annexe.

M. Ch. Lefebvre rappelle que l'exposition doit être fermée le 20 juin à cause de l'exposition des envois de Rome et que M. Guillaume a proposé de continuer ensuite l'exposition Corot, les envois de Rome pouvant être placés devant les tableaux de Corot. Le comité croit qu'une interruption de plusieurs semaines fera oublier l'œuvre de Corot et qu'une réouverture sera improductive. Cependant il ne prend aucune décision à ce sujet et la mesure du succès de l'exposition fera que la proposition de M. Guillaume pourra être acceptée ou non. Puis il est décidé que le Président et tous les membres présents de la commission vont se rendre immédiatement à l'École des Beaux-Arts.

1338^e séance du vendredi 28 mai 1875 (présidence du baron Taylor)

M. Charles Rochet dit que tout est prêt à l'exposition Corot pour l'ouverture officielle qui aura lieu demain et il est distribué des lettres d'invitation aux membres présents.

Demain samedi à 4 heures réunion de la commission à l'École des Beaux-Arts. M. Ch. Rochet dit que comme correctif de l'incident Wolff du *Figaro* qui attribue le bénéfice de l'exposition aux artistes dramatiques, il a été fait un tirage avec le titre : Association des artistes, peintres sculpteurs architectes graveurs & dessinateurs.

1339^e séance du vendredi 4 juin 1875 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay donne des renseignements sur le fonctionnement de l'exposition Corot. Il en résulte que depuis l'ouverture jusqu'à hier jeudi le tourniquet a produit 7556 francs 50 centimes ; la vente du livret 1216 francs. Ensemble 8772 francs 50.

M. le Président dit qu'on semble nous reprocher de ne pas avoir suffisamment fait annoncer l'exposition dans les journaux et à lui personnellement de n'avoir pas d'influence sur la presse. Cependant plus de 300 réclames ont été envoyées. Nous avons fait ce que nous avons pu et aucun reproche ne doit nous être adressé.

Le comité est de l'avis du Président et approuvé de paroles.

M. de Fontenay demande qu'aucune [note] d'entrepreneurs ne soit soldée avant d'avoir été contrôlée par la Commission.

M. Ch. Rochet est d'avis que cette commission doit être composée de membres des deux groupes. Approuvé.

M. L. Rochet dit que les amis et élèves de Corot désirent faire imprimer des exemplaires du catalogue en format in 8° avec les deux portraits de Corot. Le comité approuve et ce livret sera vendu 2 francs l'exemplaire.

[suivi de la question sur le droit des pauvres]

1341^e séance du vendredi 18 juin 1875 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay annonce que le total de la recette de l'Exposition Corot était hier de 12 720 francs. M. Taylor dit que les livrets in 8° ont été mis en vente, mais il craint que cette vente soit insuffisante. On a annoncé aussi la fermeture pour jeudi par un nouvel affichage des réclames dans les journaux. M. Fourdrin dit que la salle de Melpomène est encore à notre

disposition jusqu'à vendredi soir, il faudra donc faire de nouvelles affiches et de nouvelles réclames. Il ajoute qu'il s'est entendu avec l'architecte de la Ville qui utilisera les dispositions de la salle pour l'exposition des commandes municipales et que l'entrepreneur comme toujours, reprend les bois. Le Président prie ses collègues, s'il était nécessaire de convoquer la commission, de n'y pas manquer.

1342^e séance du vendredi 25 juin 1875 (présidence du baron Taylor)

M. de Fontenay annonce les derniers résultats de l'exposition Corot, qui sont de : 13 741 francs 50 pour les entrées et 2 045 pour les catalogues, ce qui donne en totalité un chiffre de 15 786 francs 50 centimes.

M. le Président dit qu'il a reçu une opposition sur les 8 tableaux appartenant au docteur Gambey ; M. Guillaume a reçu une pareille opposition et il a été décidé par la commission que les tableaux en question seraient mis sous séquestre jusqu'à la levée de l'opposition.

Le Président ajoute qu'ayant été informé par M. Mercier que M. Guillaume réclamait la salle de Melpomène pour l'exposition des envois de Rome, il a fallu fermer hier jeudi au lieu d'aujourd'hui vendredi.

Maintenant la commission Corot ne se réunira plus que pour le règlement définitif des comptes.

1343^e séance du vendredi 2 juillet 1875 [présidence non précisée]

M. François fait savoir que M. Mercier est venu ce matin s'excuser de ne pouvoir assister à la séance d'aujourd'hui et annoncer que tous les tableaux de l'exposition Corot ont été rendus à leurs propriétaires.

1345^e séance du vendredi 16 juillet 1875 (présidence du baron Taylor)

M. le Président dit que les différentes expositions en permanence à l'École des Beaux-Arts ont empêché jusqu'à présent de terminer les comptes de l'exposition Corot, et annonce que l'opposition sur les tableaux appartenant au docteur Gambey étant levée, il a autorisé M. Ch. Mercier à rendre à M. le docteur Gambey les tableaux qui lui appartiennent. Cette autorisation a déjà été donnée par M. Lenoir au nom de M. Guillaume.

Vacances du Comité. Commission des secours. Séance du vendredi 27 août 1875 (présidence de Louis David puis du baron Taylor)

M. Fourdrin donne connaissance des dépenses faites pour l'exposition Corot et demande l'autorisation de remettre aux employés de l'École et à quelques ouvriers les gratifications habituelles en pareille occasion et dont le total s'élève à 390 francs. M. Fourdrin fait observer que la ville ayant payé la location de l'agencement de l'exposition pour l'exposition de ses commandes, il reste encore un reliquat de 130 francs après les gratifications payées. Approuvé à l'unanimité.

Doc.10. Liste des dépenses de l'exposition des œuvres de Barye [1875], Paris, Bibliothèque de l'INHA, collections Jacques Doucet, archives 166, 4, 2, 1 (fonds Antoine-Louis Barye)

20

Exposition des Œuvres de Barye.

Dépenses :

Payé à :

M. M. Detouche, pour location de tourniquet	82 "	X Les Revenus de ces dépenses ont été versés à M ^{rs} Minard caissier de l'École des Beaux-Arts	X 489 50
Au grisasseur de tourniquet	3 "		
L'Officier de paix, pour service des gardiens de la paix	72 "		
M ^{rs} Allard, Vente de catalogues, 35 jours à 3 fr.	105 "		
Messier, tourniquet, 35 jours à 6.50	227 50		
<hr/>			
L'Atelier de moulage de l'École	170.45	X Les Revenus de ces dépenses ont été versés à M ^{rs} Minard caissier de l'École des Beaux-Arts	7,593.02
Ch. Mercier, peintre expert	500. "		
J. Bardin, serrurier	13.40		
Petit fils & C ^o , tapissiers	1,352.85		
Chausin, peintre	237.65		
C. Page, menuisier	2,376.80		
Belloir, maître de trophées	300. "		
A. Ballue, imprimer	1,570.90		
Morris, affiches, pour la clôture	328. "		
Justin aîné, transports	57. "		
Ponts & Chaussées, trottoirs	5.97		
Honoraires de M ^{rs} Fourdrin	500. "		
Gratification aux gardiens	150. "		
" au Concierge	30. "		
<hr/>			
Recettes	8856.45		
Dépenses	8082.50		
<hr/>			
Solde Restant en faveur de M ^{rs} Barye	773.95		

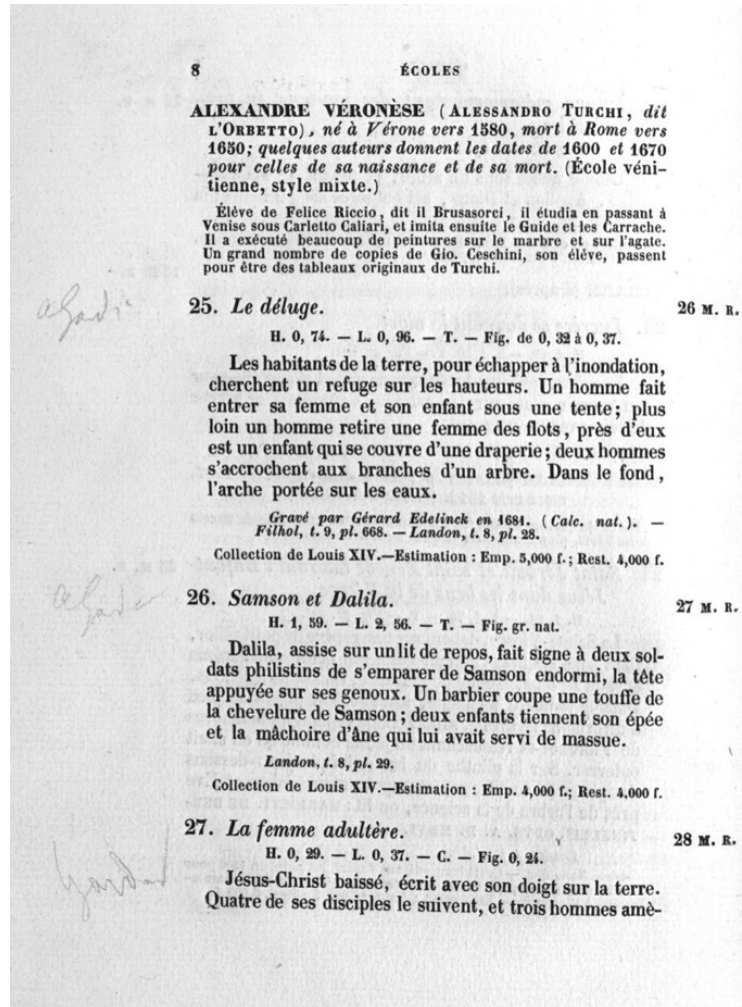
Doc.11. Carte d'entrée de l'exposition de l'œuvre de Guillaume Régamey au Cercle artistique et littéraire, 1879, Paris, Bibliothèque historique de la Ville de Paris, boîte « Cercle artistique et littéraire Volney, série 70 »



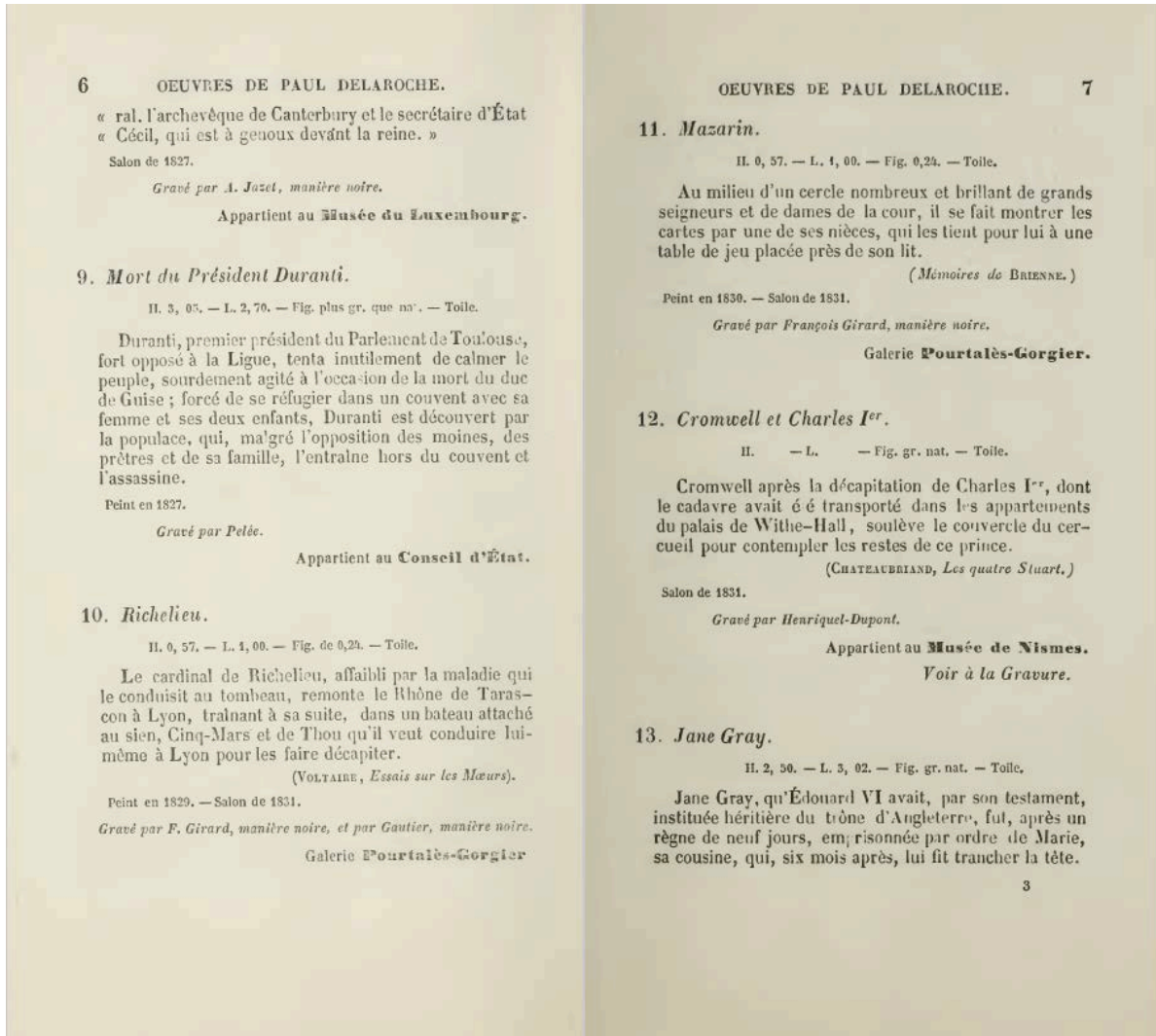
Doc.12. Carte d'entrée de l'exposition Jean-François Raffaëlli, avenue de l'Opéra, 1884, ayant appartenu à Paul Mantz, Paris, Bibliothèque de l'INHA, fonds Paul Mantz (archives 078, 04, 081)



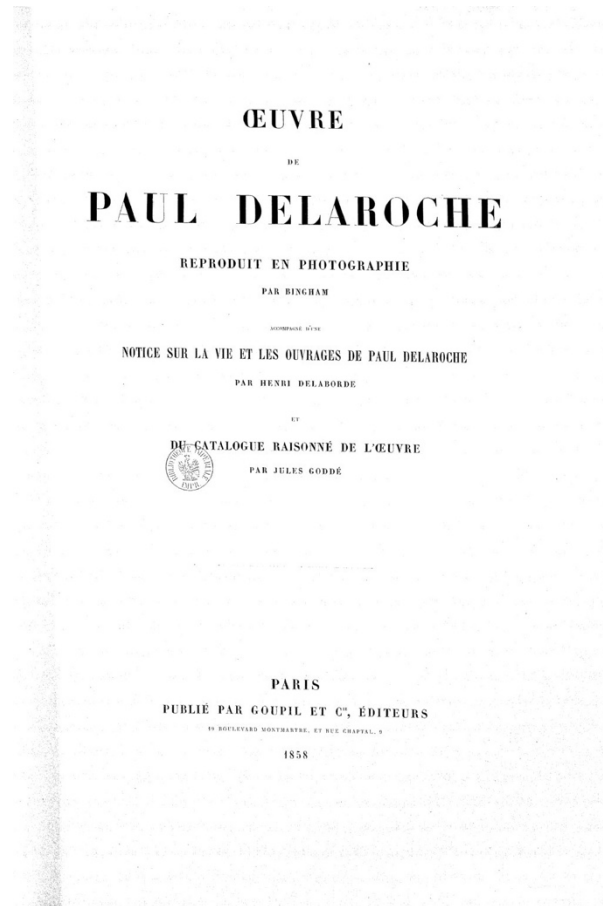
Extraits de catalogues



Doc.15. *Exposition des œuvres de Paul Delaroche. Explication des tableaux, dessins, aquarelles et gravures exposés au palais des Beaux-Arts, le 21 avril 1857, Paris, Charles de Mourgues frères, 1857, pages 6-7*



Doc.16. Henri Delaborde, Jules Goddé et Robert J. Bingham, *Œuvre de Paul Delaroche reproduit en photographie par Bingham...*, Paris, Goupil et C^{ie}, 1858, page de titre et notice de la planche 77



PL. 77

LA CENCI MARCHANT AU SUPPLICE

Toile. — H. 1,37. — L. 1,71. — Fig. à mi-corps. Gr. nat.

Francesco Cenci, Romain célèbre par ses crimes et ses richesses, avait été tué par les ordres de sa fille et de sa femme, le 15 septembre 1598.

Beatrice Cenci et Lucrezia Petroni sa belle-mère, condamnées à mort pour crime de parricide, furent exécutées le 11 septembre 1599.

« Les chants des psaumes commencèrent, et la procession s'achemina lentement....

« Les condamnées avaient toutes les deux la tête couverte d'un voile qui tombait jusqu'à la ceinture, leurs bras étaient liés, mais dans leurs mains restées libres, elles tenaient un crucifix qu'elles portaient fréquemment à leurs lèvres.

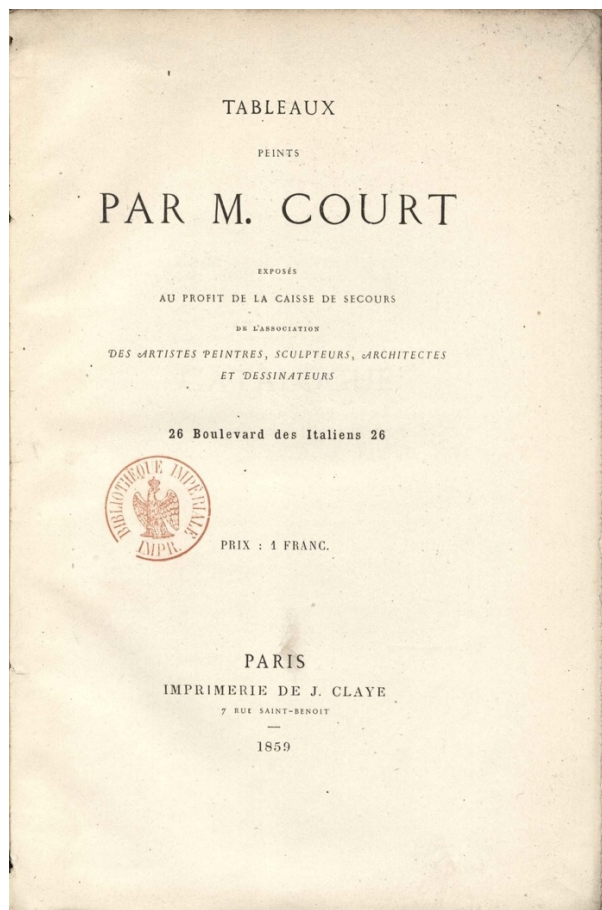
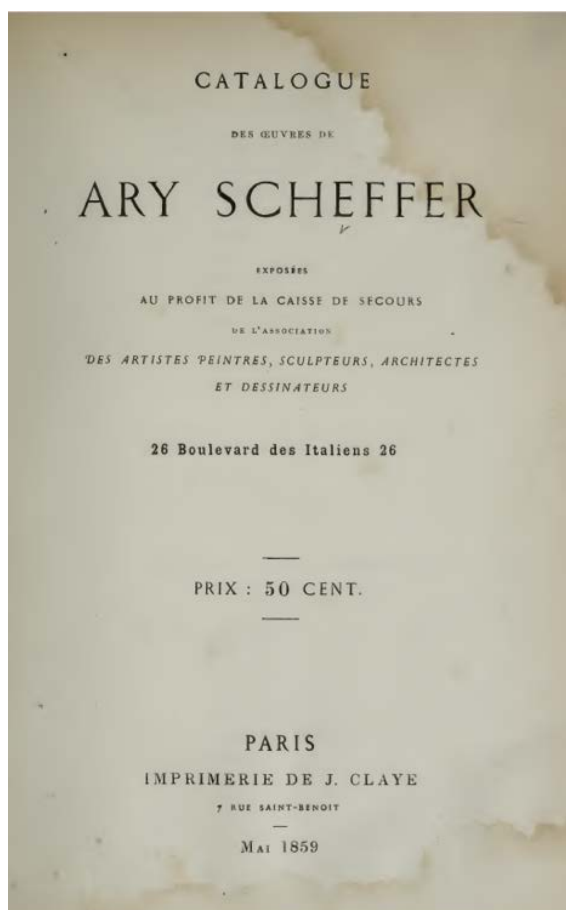
« Beatrice montrait un grand courage et des larmes coulaient de tous les yeux, en lui voyant tant de grâce et de jeunesse. »

Extrait de la relation du Vatican. « *La funesta morte di Beatrice Cenci e di Lucrezia Petroni.* »

Ce tableau, terminé en 1835, appartient à M. Verlé de Reims.

Voir Pl. 39, la première pensée de cette composition.

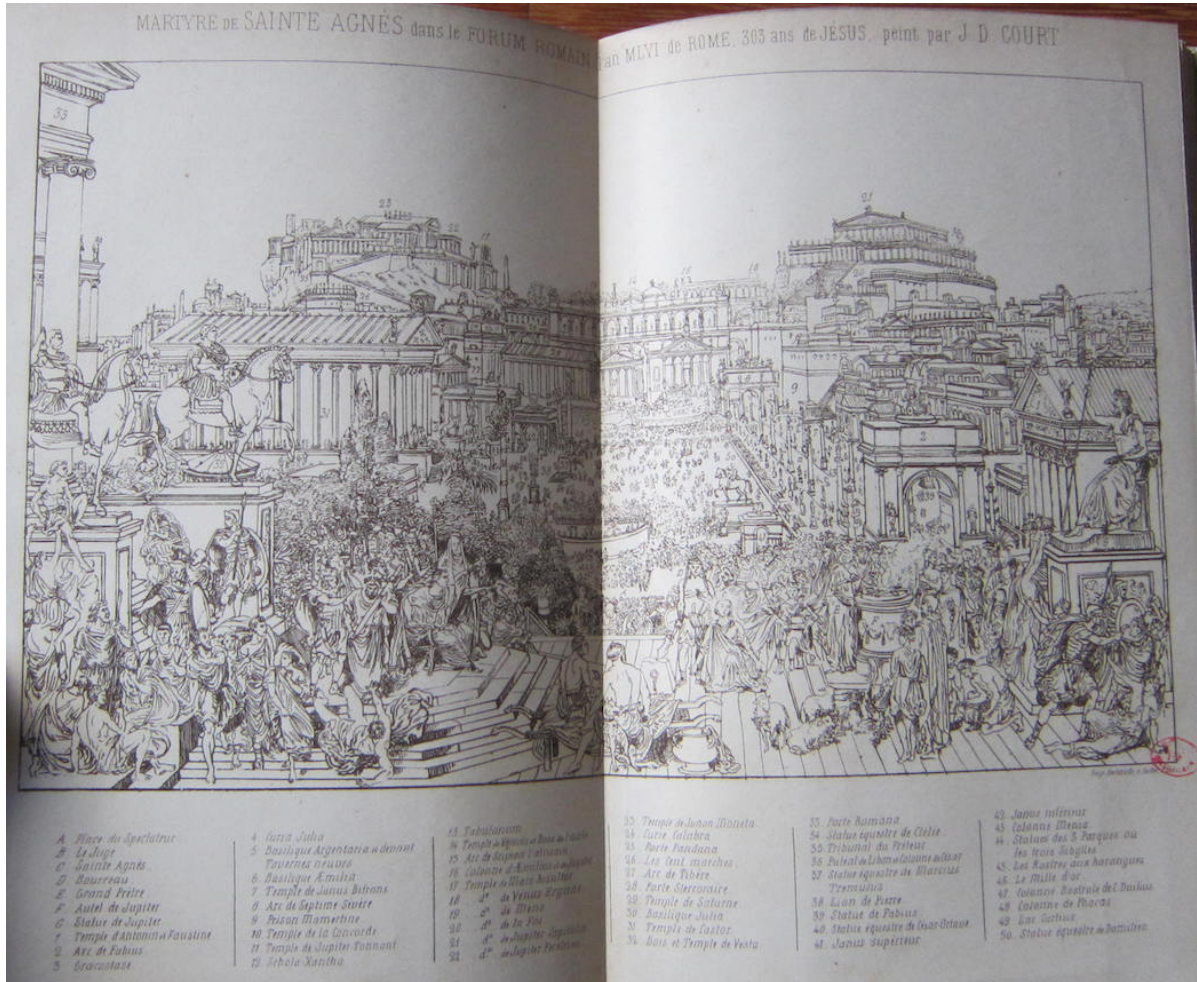
Gravé à la manière noire par Edouard Girardet. — H. 0,30. — L. 0,37.



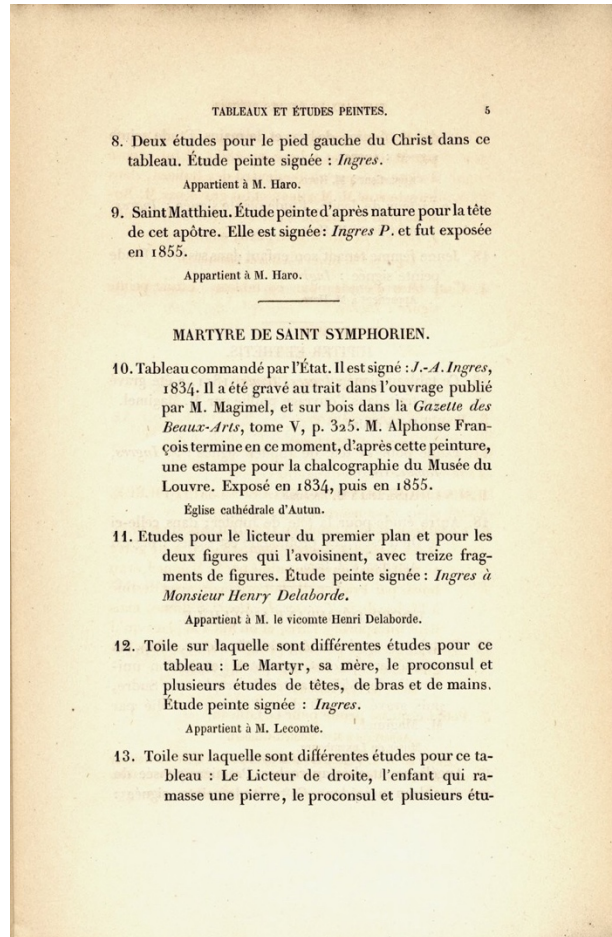
Doc.17. *Catalogue des œuvres de Ary Scheffer exposées au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes...*, Paris, Impr. de J. Claye, 1859, page de titre

Doc.18. *Tableaux peints par M. Court exposés au profit de la caisse de secours de l'Association des artistes...*, Paris, Impr. de J. Claye, 1859, page de titre

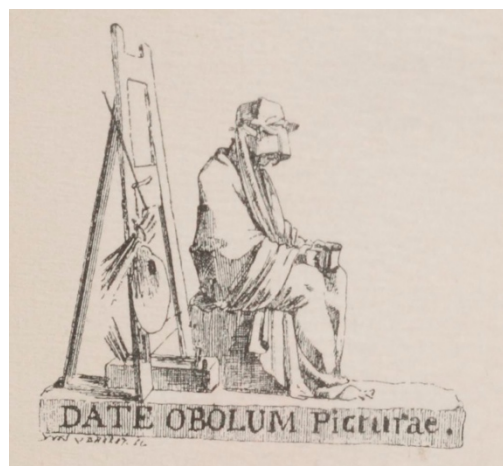
Doc.19. Gravure hors texte du *Martyre de sainte Agnès* dans le catalogue de l'exposition Court, 1859



Doc.20. *Catalogue des tableaux, études peintes, dessins et croquis de J.-A.-D. Ingres, exposés dans les galeries du Palais de l'École impériale des Beaux-Arts, Paris, Impr. de Ad. Lainé et J. Havard, 1867, page 5*



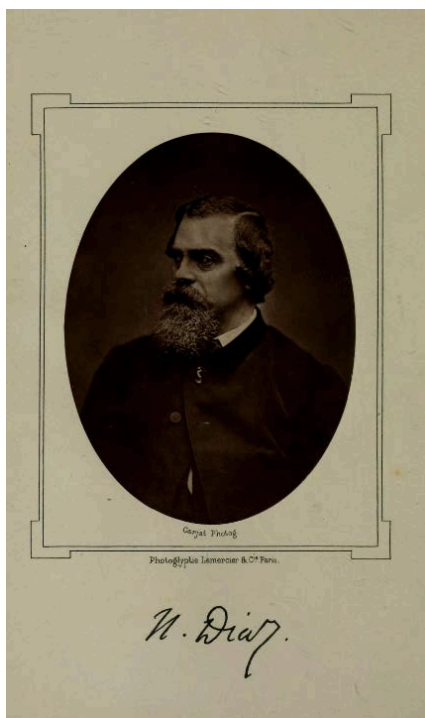
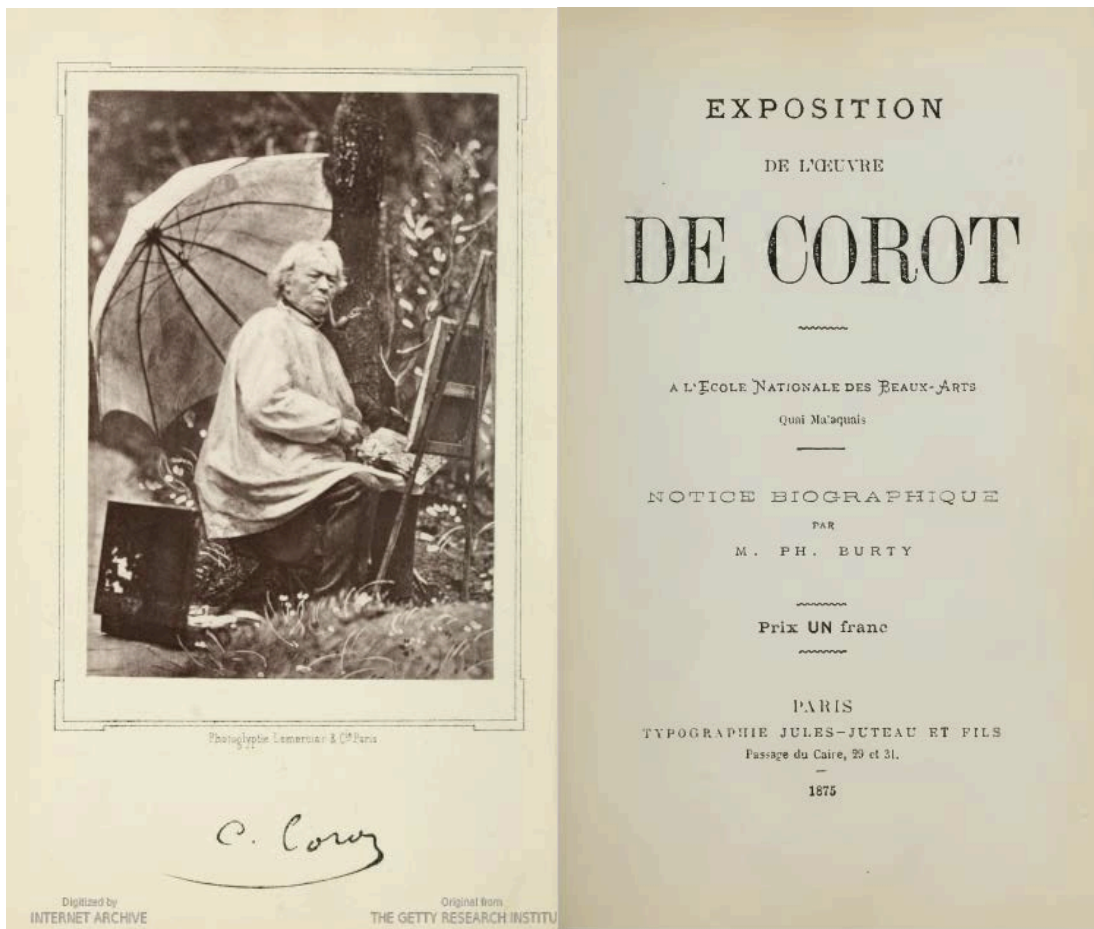
Doc.21. Prud'hon, *Date obolum picturae*, dessin gravé par Yves et Barret dans *Exposition des œuvres de Prud'hon au profit de sa fille, à l'École des Beaux-Arts...*, Paris, Impr. de J. Claye, mai 1874, page 5



Doc.22. Albert de La Fizelière, Champfleury et Frédéric Henriet, *La vie et l'œuvre de Chintreuil*, Paris, Cadart, 1874, page 25



Doc.23. *Exposition de l'œuvre de Corot à l'École nationale des Beaux-Arts...*, Paris, Typ. Jules-Juteau et fils, 1875, page de titre et page 2, avec la photographie de Corot par Charles Desavary



Doc.24. Photographie de Diaz par Étienne Carjat reproduite dans *Association des artistes... Exposition des œuvres de N. Diaz de la Peña à l'École des Beaux-Arts*, Paris, Impr. Jules Claye, A. Quantin successeur, 1877, page 2

9. — Soldats distribuant du pain aux indigents.

Exposé en 1852. — Voy. la *Biographie*, p. 26, et ci-dessous, dans les Dessins, les n^{os} 591, 592 et 595.

Aujourd'hui au ministère de l'Intérieur.

10. — *La Prière à l'hospice.

Esquisse du tableau exposé en 1855. — Voy. le n^o suivant.

11. — La Prière à l'hospice.

Marie-Jeanne Françoise, dite en religion sœur Saint-Isidore, religieuse hospitalière de l'ordre des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Paris, née le 8 septembre 1795, morte à l'hôpital Saint-Louis le 28 janvier 1855.

Exposé en 1855. A été gravé. — Cf. le n^o 10. Voy. la *Biographie*, p. 25, et ci-dessous, dans les Aquarelles, le n^o 181, et dans les Dessins, les n^{os} 594, 595 et 596.

Aujourd'hui à l'hôpital des Enfants malades.

12. — Tête de novice.

Étude pour le tableau précédent.
Appartient à M. Becq de Fouquières.

Doc.25. *Association des artistes... Exposition des œuvres de Pils à l'École des Beaux-Arts. Catalogue*, Paris, Typ. Lahure, 1876, page 9

10. — Les Demoiselles des bords de la Seine.

Signé à gauche : G. Courbet.
Sans date.
Salon de 1857.
Exposition particulière de 1867.

Sur le catalogue de cette exposition, l'exécution du tableau est placée à la date de 1856.

T. — H. 1.73. L. 2.05.

Appartient à M. Étienne Baudry.

11. — Demoiselle des bords de la Seine, étude pour le tableau de ce nom.

Signé à gauche : Gustave Courbet.
Sans date.
Exposition particulière de 1867.

T. — H. 0.77. L. 1.00.

Appartient à M. Gagnière.

12. — Demoiselle des bords de la Seine, étude pour le tableau de ce nom.

Sans signature ni date.

T. — H. 0.66. L. 0.81.

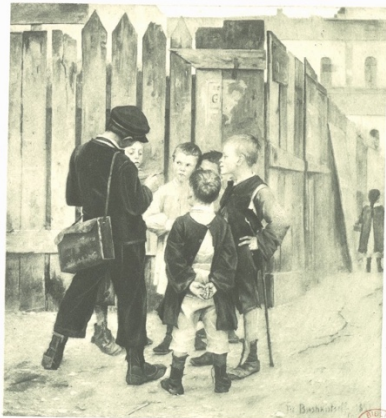
Appartient à M. Étienne Baudry.

Doc.26. *Exposition des œuvres de Gustave Courbet à l'École des Beaux-Arts (mai 1882)*, Paris, Impr. Émile Martinet, 1882, page 37

Doc.27. Henri Guérard, *Eva Gonzalès*, 1884, eau-forte d'après le tableau d'Édouard Manet, reproduit dans *Salons de la « Vie moderne »*. *Catalogue des peintures et pastels de Eva Gonzalès...*, Le Havre, Impr. de Ch. Delevoye, 1885, page 2



Doc.28. *Union des femmes peintres & sculpteurs. Catalogue des œuvres de M^{lle} Bashkirtseff,*
Paris, Librairie d'art, Ludovic Baschet, 1885, pages 17 et 77



UN MEETING

Mlle Bashkirtseff



LE PARAPLUIE

Mlle Bashkirtseff

Liste des rétrospectives posthumes en France entre 1857 et 1885

1857

Exposition des œuvres de Paul Delaroche, Paris, École des Beaux-Arts, 21 avril-5 juin 1857.

1859

Exposition des œuvres d'Ary Scheffer, Paris, 26, boulevard des Italiens, 10 mai-20 août 1859.

1864

Exposition des œuvres d'Eugène Delacroix, Paris, 26, boulevard des Italiens, 14 août-11 décembre 1864.

1865

Exposition des œuvres d'Hippolyte Flandrin, Paris, École des Beaux-Arts, 16 février-31 mars 1865.

1866

Exposition des œuvres de Constant Dutilleul, Arras, Palais de Saint-Vaast, 18 février-5 mars 1866.

1867

Exposition des œuvres d'Hippolyte Bellangé, Paris, École des Beaux-Arts, 26 janvier-14 mars 1867.

Exposition des œuvres de Jean-Auguste-Dominique Ingres, Paris, École des Beaux-Arts, 10 avril-15 juin 1867.

1869

Exposition des œuvres de Paul Huet, Paris, Cercle de l'Union artistique, 12 décembre 1869-9 janvier 1870.

1872

Exposition des dessins de Félix Duban, Paris, École des Beaux-Arts, 29 janvier-fin février 1872.

Exposition des œuvres d'Henri Regnault, Paris, École des Beaux-Arts, 12-31 mars 1872.

Exposition des œuvres d'Édouard Bertin, Paris, École des Beaux-Arts, fin avril-20 mai 1872.

1873

Exposition des œuvres de Léon Vaudoyer, Paris, École des Beaux-Arts, février 1873.

Exposition des œuvres de Gustave Ricard, Marseille, Cercle de la rue Saint-Ferréol, ouverte en février 1873.

Exposition des œuvres de Gustave Ricard, Paris, École des Beaux-Arts, 1^{er}-31 mai 1873.

1874

Exposition des œuvres d'Antoine Chintreuil, Paris, École des Beaux-Arts, 25 avril-15 mai 1874.

Exposition des œuvres de Pierre-Paul Prud'hon, Paris, École des Beaux-Arts, 4 mai-4 juillet 1874.

1875

Exposition de l'œuvre de Camille Corot, Paris, École des Beaux-Arts, 22 mai-24 juin 1875.

Exposition des œuvres d'Antoine-Louis Barye, Paris, École des Beaux-Arts, 22 novembre 1875-15 janvier 1876.

1876

Exposition des œuvres d'Isidore Pils, Paris, École des Beaux-Arts, 15 janvier-5 mars 1876.

1877

Exposition des œuvres d'Eugène Fromentin, Paris, École des Beaux-Arts, 10 mars-15 avril 1877.

Exposition des œuvres de Narcisse Diaz de la Peña, Paris, École des Beaux-Arts, 9 mai-10 juin 1877.

1878

Exposition des œuvres de Léon Belly, Paris, École des Beaux-Arts, inaugurée le 16 février 1878.

Exposition des œuvres de Louis Rochet, Paris, 5, rue des Trois-Bornes (atelier de l'artiste), fin mai-début juin 1878.

1879

Exposition des œuvres de Léon Riesener, Paris, 18, Cours-la-Reine, 1^{er}-7 avril 1879.

Exposition des œuvres de Guillaume Régamey, Paris, Cercle de la rue Saint-Arnaud, 10-30 avril 1879.

1880

Exposition de l'œuvre d'Eugène Viollet-le-Duc, Paris, musée des thermes et de l'hôtel de Cluny, 20 avril-20 juin 1880.

Exposition des œuvres de Thomas Couture, Paris, Palais de l'industrie, 1^{er} septembre-30 novembre 1880.

1881

Exposition des œuvres de Jules Jacquemart, Paris, 16, rue Laffitte, 2-25 février 1881.

Exposition des œuvres de Camille Muller, Paris, galerie Sedelmeyer, février 1881.

Exposition des œuvres d'Émile Salomé, Lille, palais Rameau, 4-25 décembre 1881.

1882

Exposition des œuvres d'Édouard Imer, Paris, École des Beaux-Arts, 7-26 janvier 1882.

Exposition des œuvres de Gustave Courbet, Paris, École des Beaux-Arts, 30 avril-11 juin 1882.

1883

Exposition des œuvres d'Henri Lehmann, Paris, École des Beaux-Arts, janvier 1883.

Exposition des œuvres de Charles Sellier, Paris, École des Beaux-Arts, 10-25 décembre 1883.

Exposition des œuvres de Gustave Bourgerel, Nantes, Muséum d'histoire naturelle, 14-31 janvier 1883.

1884

Exposition des œuvres d'Édouard Manet, Paris, École des Beaux-Arts, 7-30 janvier 1884.

Exposition des œuvres de Jules Grenier, Paris, 9, boulevard de la Madeleine, janvier 1884.

1885

Exposition des œuvres d'Eva Gonzalès, Paris, salons de La Vie moderne, 15 janvier-8 février 1885.

Exposition des œuvres de Marie Bashkirtseff, Paris, Palais de l'industrie, ouverte le 20 février 1885.

Exposition des œuvres de Gustave Doré, Paris, Cercle de la Librairie, ouverte le 2 mars 1885.

Exposition des œuvres d'Eugène Delacroix, Paris, École des Beaux-Arts, 6 mars-15 avril 1885.

Exposition des œuvres de Jules Bastien-Lepage, Paris, École des Beaux-Arts, 17 mars-avril 1885.

Exposition des œuvres d'Octave Tassaert, Paris, galeries Georges Petit, ouverte le 29 décembre 1885.